

# Violences sexuelles dans l'enseignement supérieur en France : un focus sur l'alcool et le cannabis



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**MILDECA**  
Mission interministérielle de lutte contre  
les drogues et les conduites addictives

Octobre 2024

**Responsable scientifique de l'étude :**

Laurent Bègue-Shankland, professeur des universités  
*Addictologue, Professeur à l'université Grenoble Alpes,  
Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme Alpes (CNRS/UGA)  
Membre senior honoraire de l'Institut Universitaire de France*

**Relecteurs scientifiques :**

Sebastian Roché, directeur de recherche  
*Sociologue, politiste, directeur de recherche  
CNRS, Laboratoire PACTE.*

Philippe Arvers, docteur en médecine  
*Médecin addictologue  
Ancien chercheur au Service de santé des armées (CRESSA, La Tronche)  
Epidémiologiste*

# Table des matières

1.POINTS-CLES .....	4
2.INTRODUCTION.....	6
3.1. L'ALCOOL CHEZ LES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES.....	7
3.2. L'ALCOOL CHEZ LES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES.....	8
3.3. DISPONIBILITE DE L'ALCOOL ET VIOLENCES SEXUELLES .....	9
3.4. L'ALCOOL COMME FACTEUR DE RISQUE D'APATHIE POUR LES TEMOINS .....	9
3. ASPECTS METHODOLOGIQUES DE L'ETUDE FRANÇAISE .....	10
4.ECHANTILLON DE L'ETUDE.....	12
5. RESULTATS .....	12
5.1. QUI SONT LES VICTIMES ? .....	12
5.1.1. <i>Les violences sexuelles et le genre</i> .....	12
5.1.2. <i>Le contexte coercitif des violences</i> .....	13
5.1.3. <i>Victimation, cursus et filière</i> .....	14
5.1.4. <i>La situation sociale des victimes</i> .....	16
5.1.5. <i>Expériences antérieures d'adversité sociale et victimation</i> .....	16
5.1.6. <i>Handicap</i> .....	17
5.2. LES AUTEURS .....	17
5.2.1. <i>Genre des auteurs</i> .....	17
5.2.2. <i>Connaissance des auteurs</i> .....	18
5.3. LA PRESENCE ET L'ACTION DES TEMOINS .....	19
5.4. LE CADRE SPATIAL ET TEMPOREL DES VIOLENCES .....	19
5.5. PLACE DE L'ALCOOL .....	21
5.6. CANNABIS ET AUTRES DROGUES .....	22
5.7. LES SUITES DES VIOLENCES SEXUELLES.....	23
5.7.1. <i>Procédures et plaintes</i> .....	23
5.7.2. <i>Conséquences psychologiques des violences sexuelles pour les victimes</i> .....	24
6. VERS DES MESURE PREVENTIVES.....	26
7. CONCLUSION .....	28
8. REMERCIEMENTS.....	29

## 1.POINTS-CLES

- Le présent rapport rend compte d'une enquête nationale menée en 2023-2024 dans l'enseignement supérieur français et dont la base d'analyse comporte 67 000 répondants.
- Depuis leur arrivée dans l'enseignement supérieur, 24 % des femmes, 9 % des hommes et 33 % des transgenre/non binaire/queer ont subi au moins une forme d'agression sexuelle ou de viol (ou tentative), souvent réitérée.
- Selon les types de violences concernés (tentative d'agression sexuelle, agression sexuelle, tentative de viol ou viol), les étudiantes sont de 2.7 à 4.5 fois plus fréquemment victimes que les étudiants.
- Selon les estimations des victimes, l'auteur avait consommé de l'alcool dans près de 62 % des tentatives d'agression sexuelle, 56 % des agressions sexuelles, 42 % des tentatives de viol et 43 % des viols.
- Dans le contexte des faits, les victimes avaient consommé de l'alcool dans 47.5% des tentatives d'agression sexuelle, 44 % des agressions sexuelles, 35 % des tentatives de viol et 37 % des viols.
- Au total, l'alcool est présent dans près de la moitié à deux tiers des violences sexuelles subies depuis l'arrivée dans l'enseignement supérieur.
- Près de 16 % des victimes d'agression sexuelle (ou tentatives) indiquent que l'auteur avait tenté de modifier leur état de conscience au moyen d'alcool ou d'autres substances pour avoir un avantage sur elles et 23 % des victimes de viol (ou tentatives).
- Les victimes de viol (ou de tentatives) rapportent dans presque 40 % des cas avoir consommé 5 verres d'alcool ou davantage.
- La présence d'alcool chez la victime était plus fréquente lorsque le degré de connaissance de l'auteur était faible.
- L'analyse du lien entre les habitudes de consommation d'alcool et la victimation confirme un statut de facteur de vulnérabilité. Notamment chez les femmes, plus les consommations habituelles (mesurées par le test alcoologique AUDIT) s'élèvent, plus le risque de victimation sexuelle augmente. Par exemple, 15 % de celles qui se situent dans le premier tiers de la distribution de l'AUDIT (consommations les plus faibles) ont été victimes de violence sexuelle, contre 26 % de celles du tiers intermédiaire et 35 % du tiers supérieur.
- Le cannabis est faiblement présent en situation de violence sexuelle : 3 % à 6 % des victimes déclarent en avoir consommé avant les faits, et 8 % à 13 % estiment que c'était le cas de l'auteur.
- Concernant les autres drogues, elles avaient été seulement consommées par 2.3 % des victimes d'agression sexuelle (ou tentative), et par près de 3.5 % des victimes de viol (ou tentatives).

- En conclusion, compte tenu de la sévérité des conséquences physiques, psychologiques et curriculaire des violences sexuelles pour les victimes ainsi que de la place occupée par l'alcool dans le contexte des violences, une mise en oeuvre de mesures de prévention intégrant la composante alcool dans l'enseignement supérieur est préconisée. Fondées sur des programmes probants expérimentés dans d'autres pays, ces mesures peuvent concerner les auteurs, mais également les victimes et les témoins de ces violences.

## 2.Introduction

Les violences sexuelles touchent aujourd’hui des millions de femmes et d’hommes à travers le monde<sup>1</sup> et leurs conséquences sur la santé physique et psychologique des victimes ne sont plus à démontrer<sup>2</sup>. Des études menées à l’étranger indiquent que la population étudiante y serait particulièrement exposée<sup>3</sup>. De plus, chez les étudiants, les violences sexuelles augmentent le risque de désinvestissement du cursus et d’abandon des études.<sup>4</sup>

La littérature scientifique a pointé de nombreux facteurs de risques en milieu étudiant<sup>5</sup>. Selon le Centre pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC), comprendre ces violences implique de mobiliser plusieurs niveaux d’analyse : le niveau individuel, social, organisationnel et culturel<sup>6</sup>. L’alcool fait partie des facteurs de risques de violence relevant de ces catégories et sa place dans les violences sexuelles a fait l’objet de nombreuses études, notamment européennes et nord-américaines<sup>7</sup>. Le manque d’études de grande ampleur sur le sujet en France a conduit la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) à initier l’étude Violences sexuelles dans l’enseignement supérieur en France<sup>8</sup> afin de préciser la place des psychotropes dans ces violences. Le présent document en synthétise les premiers résultats, que nous détaillons après une brève introduction aux données de la littérature scientifique actuelle.

## 3. Alcool et violences sexuelles en milieu étudiant

L’alcool représente le psychotrope le plus souvent consommé par les auteurs de viols prémédités<sup>9</sup> et également le plus souvent consommé par les victimes d’agression sexuelle<sup>10</sup>. En milieu universitaire, il est presque toujours pris délibérément par les victimes.<sup>11</sup> Ce constat, bien identifié dans la littérature scientifique internationale, doit être appréhendé comme un élément de « vulnérabilisation » des victimes, qui n’atténue évidemment en rien la responsabilité des auteurs et n’évoque aucune responsabilité morale du côté des victimes. La population étudiante pourrait être particulièrement exposée à ces risques : les situations où des personnes sont victimes de viol après une ébriété délibérée (ou par l’absorption d’autres psychotropes) y seraient 9 fois plus fréquente que dans la population générale<sup>12</sup>. Enfin, on peut ajouter que

---

<sup>1</sup> Dworkin, E. R., Krahé, B., & Zinzow, H. (2021). The global prevalence of sexual assault : A systematic review of international research since 2010. *Psychology of Violence*, 11(5), 497–508 ; Smith, S.G., Basile, K.C., Gilbert, L.K. et al. (2017). *National intimate partner and sexual violence survey (NISVS) : 2010–2012 State report* ; World Health Organization (2017). *Violence against women*. Geneva: World Health Organization.

<sup>2</sup> Dilip, D., & Bates, L. (2021). Sexual violence and mental health among college students in the era of #MeToo. *Violence and Gender*, 8(1), 8–13 ; McMahon, S., Steiner, J. J., Snyder, S., & Banyard, V. L. (2021). Comprehensive Prevention of Campus Sexual Violence: Expanding Who Is Invited to the Table. *Trauma, Violence & Abuse*, 22(4), 843–855.

<sup>3</sup> Krebs, C. et al., (2016). *The campus sexual assault (CSA) study*. National Institute of Justice, US Department of Justice, United States; UK Office for National Statistics (2021). *Sexual offences victims characteristics*. England and Wales : Year ending March 2020. National Statistics, UK.

<sup>4</sup> Molstad, T. D., Weinhardt, J. M., & Jones, R. (2023). Sexual Assault as a Contributor to Academic Outcomes in University: A Systematic Review. *Trauma, Violence, & Abuse*, 24(1), 218-230.

<sup>5</sup> Moylan, C. A., & Javorka, M. (2020). Widening the Lens: An Ecological Review of Campus Sexual Assault. *Trauma, Violence & Abuse*, 21(1), 179–192.

<sup>6</sup> Wilkins, N., Tsao, B., Hertz, M., Davis, R., Klevens, J. (2014). *Connecting the Dots: An Overview of the Links Among Multiple Forms of Violence*. Atlanta, GA: National Center for Injury Prevention and Control, Centers for Disease Control and Prevention.

<sup>7</sup> Voir par exemple DiLillo, D., Gervais, S. & McChargue, D. (2023). *Alcohol and sexual violence*. Cham : Springer. Concernant les mécanismes généraux de l’alcool sur les pensées et les conduites, voir Bègue, L., & Subra, B. (2008). Alcohol and aggression: Perspectives on controlled and uncontrolled social information processing. *Social and Personality Psychology Compass*, 2(1), 511–538 ; Bègue, L. (2014). *Drogues, alcool et agression. L’équation chimique et sociale de la violence*. Paris : Dunod.

<sup>8</sup> L’étude a été soutenue par les ministères des Solidarités, de l’Autonomie et des Personnes handicapées, de la Santé et de la Prévention ; chargé de l’Égalité entre les Femmes et les Hommes, de la Diversité et de l’Égalité des chances.

<sup>9</sup> Grubb, A., & Turner, E. (2012). Attribution of blame in rape cases: A review of the impact of rape myth acceptance, gender role conformity and substance use on victim blaming. *Aggression and Violent Behavior*, 17, 443-452.

<sup>10</sup> Basile, K. C., Clayton, H. B., Rostad, W. L., & Leemis, R. W. (2021). Sexual Violence Victimization of Youth and Health Risk Behaviors. *American Journal of Preventive Medicine*, 58(4), 570–579; Djeddar, S., et al. (2023). Assessment of 19 years of a prospective national survey on drug-facilitated crimes in France. *Legal Medicine*, 65, 10229.

<sup>11</sup> Lawyer S., Resnick H., Bakanic V., Burkett T., & Kilpatrick D. (2010). Forcible, drug facilitated, and incapacitated rape and sexual assault among undergraduate women. *Journal of American College Health*, 58(5), 453–460 ; Mohler-Kuo M., Dowdall G. W., Koss M. P., & Wechsler H. (2004). Correlates of rape while intoxicated in a national sample of college women. *Journal of Studies on Alcohol*, 65, 37–45.

<sup>12</sup> Kilpatrick, D., Resnick, H. S., Ruggiero, K. J., Conoscenti, L. M., & McCauley, J. (2007). *Drug-facilitated, incapacitated, and forcible rape: A national study*. Charleston, SC: Medical University of South Carolina, National Crime Victims Research & Treatment Center.

l'alcool est le vecteur le plus fréquemment utilisé pour administrer de manière subreptice d'autres substances incapacitantes, selon une étude française d'envergure<sup>13</sup>.

### 3.1. L'alcool chez les auteurs de violences sexuelles

Il n'est pas rare que des victimes de violences sexuelles mentionnent que leur agresseur était sous l'influence d'alcool ou d'autres psychotropes. Selon une enquête irlandaise auprès de 6 000 étudiantes et étudiants, deux tiers des victimes pensaient que leur agresseur avait bu de l'alcool ou consommé des drogues juste avant les faits. Dans le même ordre d'idée, aux Etats-Unis, une étude de référence a montré que les victimes estimaient dans 73 % des cas que leur agresseur était alcoolisé. En France, selon l'enquête *Vécu et ressenti en matière de sécurité 2022*<sup>14</sup> menée auprès des 18-74 ans, 28 % des victimes de violences sexuelles physiques estimaient que l'auteur était sous emprise d'alcool ou de drogue. Cette proportion s'élevait à 48 % chez les victimes ayant indiqué que l'auteur était connu personnellement, à 57 % pour les auteurs connus de vue et à 24 % pour les auteurs étant des partenaires ou ex-partenaires. Selon la même enquête, 12 % des victimes de violences sexuelles non physiques déclaraient que l'auteur de l'atteinte se trouvait sous emprise d'alcool ou de drogue au moment des faits. Cette proportion était de 17 % lorsque l'auteur était personnellement connu<sup>15</sup>. Les revues systématiques de la littérature indiquent que les auteurs de violences sexuelles présentent des habitudes de consommation d'alcool plus élevées que la moyenne<sup>16</sup> et que l'alcool est fréquemment présent lors de faits de violence sexuelle. Il en constitue même la substance la plus fréquemment impliquée<sup>17</sup>.

L'un des aspects les plus étudiés sur la question de l'alcool et les violences concerne la consommation des auteurs au moment des faits. Par exemple, dans un échantillon de 1 356 délinquants sexuels ayant commis le viol d'une femme adulte par usage de la force, 54% avaient consommé de l'alcool peu de temps avant<sup>18</sup>, chiffre retrouvé presque à l'identique dans un autre échantillon de 10 000 auteurs de viol condamnés par la justice (57%<sup>19</sup>). Une autre étude canadienne sur les viols rapportés à la police sur une période de dix années indiquait que 83% de ceux classés comme spontanés impliquaient l'alcool, lequel était également présent dans 55% des viols prémédités<sup>20</sup>.

D'autres études soulignent que l'alcool a souvent été consommé lors de violences graves. En France, dans l'étude nationale sur les morts violentes au sein du couple (2022), il était présent chez 32% des auteurs et 14% des victimes. Une méta-analyse agrégeant 285 études (627 726 participants) montrait que l'usage problématique d'alcool, mais aussi la fréquence et la quantité de consommation, étaient significativement liés aux violences agies ou subies, sexuelles ou non<sup>21</sup>. En matière d'agression sexuelle, une synthèse indiquait que l'auteur en avait préalablement consommé dans un cas sur deux<sup>22</sup>. Le lien entre les violences

<sup>13</sup> Djezzar, S., et al. (2023). Assessment of 19 years of a prospective national survey on drug-facilitated crimes in France. *Legal Medicine*, 65, 10229.

<sup>14</sup> <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/L-enquete-Vecu-et-ressenti-en-matiere-de-securite-VRS>

<sup>15</sup> D'autres études mentionnent la place de l'alcool dans les agressions sexuelles chez les étudiants sportifs : Cantor, N., Joppa, M., & Angelone, D. J. (2021). An Examination of Dating Violence Among College Student-Athletes. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(23-24) ou en situation de handicap : Chugani, C. D., Anderson, J. C., Richter, R. K., Bonomi, A. E., DeGenna, N. M., Feinstein, Z., Jones, K. A., & Miller, E. (2021). Perceptions of College Campus Alcohol and Sexual Violence Prevention Among Students with Disabilities: "It Was A Joke". *Journal of Family Violence*, 36(3), 281–291.

<sup>16</sup> Lindgren K. P., Pantalone D. W., Lewis M. A., George W. H. (2009). College students' perceptions about alcohol and consensual sexual behavior: Alcohol leads to sex. *Journal of Drug Education*, 39, 1–21.

<sup>17</sup> Abbey, A. (2011). Alcohol's role in sexual violence perpetration: Theoretical explanations, existing evidence and future directions. *Drugs and Alcohol Review*, 30, 481–489.

<sup>18</sup> Lindgren K. P., Pantalone D. W., Lewis M. A., George W. H. (2009). College students' perceptions about alcohol and consensual sexual behavior: Alcohol leads to sex. *Journal of Drug Education*, 39, 1–21.

<sup>19</sup> Martin, S. E. (1992). The epidemiology of alcohol related interpersonal violence. *Alcohol Health and Research World*, 16(3), 231–237.

<sup>20</sup> Jaffe, A. E., Steel, A. L., DiLillo, D., Hoffman, L., Gratz, K. L., & Messman-Moore, T. L. (2017). Victim Alcohol Intoxication During a Sexual Assault: Relations With Subsequent PTSD Symptoms. *Violence and Victims*, 32(4), 642–657 ; Johnson, S. D., Gibson, L., & Linden, R. (1978). Alcohol and rape in Winnipeg, 1966–1975. *Journal of Studies on Alcohol*, 39(11), 1887–1894.

<sup>21</sup> Cafferky, B. M., Mendez, M., Anderson, J. R., & Stith, S. M. (2018). Substance use and intimate partner violence: A meta-analytic review. *Psychology of Violence*, 8(1), 110–131. )  $r = .20$  et  $.018$ , respectivement.

<sup>22</sup> Abbey, A., Zawacki, T., Buck, P.O., Clinton, A., & McAuslan P. (2004). Sexual assault and alcohol consumption: what do we know about their relationship and what types of research are still needed? *Aggression and Violent Behavior*, 9, 271-303.

sexuelles et l'alcoolisation de l'auteur a également été pointé dans des études de suivi de cohorte où les participants tenaient un journal de bord<sup>23</sup>. Dans les couples, le risque de violence masculine envers une partenaire était multiplié par 11 les jours où le conjoint consommait de l'alcool, 60 % des incidents se produisant dans les deux heures après avoir bu<sup>24</sup>.

### 3.2. L'alcool chez les victimes de violences sexuelles

La consommation d'alcool constitue un facteur de vulnérabilité pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'alcool consommé par une victime potentielle fonctionne comme un véritable signal de sélection pour les auteurs. Une observation systématique menée dans des bars a montré qu'indépendamment de la consommation des individus qui l'approchaient, plus une femme avait consommé d'alcool, plus les clients masculins se montraient insistants et sexuellement agressifs par leurs gestes, commentaires, leur refus de la laisser seule ou leur tendance à l'attraper ou à la toucher de manière inappropriée<sup>25</sup>.

L'alcool altère également les capacités de jugement et d'auto-défense des victimes. Les études de suivi de cohorte confirment que les jours où les femmes boivent plus que d'habitude, elles regrettent davantage un rapport sexuel<sup>26</sup> et ont plus fréquemment subi une forme de coercition sexuelle<sup>27</sup>. A partir d'un certain seuil, le risque s'intensifie : il est multiplié par 19 si une femme boit 4 doses standard ou davantage<sup>28</sup>. En plus des consommations *in situ*, les habitudes de consommation des victimes sont elles-aussi prédictives des violences sexuelles subies. Une étude auprès de 8 000 participantes indiquait que celles qui avaient des pratiques de consommation élevées avaient plus fréquemment subi un rapport sexuel forcé durant leur dernier épisode sexuel avec une relation d'un soir<sup>29</sup>.

L'alcool intervient comme un facteur qui élève la probabilité de victimation à plusieurs niveaux : la reconnaissance de composantes de risque dans une situation donnée, leur interprétation et la réponse à apporter dans cette situation<sup>30</sup>. Une recherche menée en laboratoire a ainsi montré qu'une participante ayant consommé de l'alcool et à qui l'on présentait le scénario d'une femme laissant entrer dans son appartement un homme en état d'ébriété percevait plus favorablement le personnage décrit et considérait comme moins risquée l'hypothèse d'entreprendre une activité sexuelle avec lui<sup>31</sup>. Une autre étude indiquait que l'usage d'alcool avant un rapport sexuel était fréquemment lié à un choix plus risqué de partenaire

<sup>23</sup> Abbey, A., & Wegner, R. (2015). Using Experimental Paradigms to Examine Alcohol's Role in Men's Sexual Aggression: Opportunities and Challenges in Proxy Development. *Violence Against Women*, 21(8), 975–996.

<sup>24</sup> Fals-Stewart, W., Leonard, K. E., & Birchler, G. R. (2005). The occurrence of male-to-female intimate partner violence on days of men's drinking: The moderating effects of antisocial personality disorder. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 73, 239–248. ; Moore, T. M., Stuart, G. L., Meehan, J. C., Rhatigan, D. L., Hellmuth, J., & Keen, S. (2008). Drug use and aggression between intimate partners: A meta-analytic review. *Clinical Psychology Review*, 28, 247–274. ; Testa, M., Brown, W. C., & Wang, W. (2019). Do Men Use More Sexually Aggressive Tactics When Intoxicated? A Within-Person Examination of Naturally Occurring Episodes of Sex. *Psychology of violence*, 9(5), 546–554.

<sup>25</sup> Graham, K. & Homel, R. (2008). *Raising the bar: preventing aggression in and around bars, pubs, and clubs*. Cullompton: Willan Publishing. Par ailleurs, lorsqu'une femme boit de l'alcool, la probabilité qu'un homme consomme lui aussi de l'alcool en sa présence s'accroît. Un homme qui a consommé de l'alcool tend à surestimer l'ébriété d'une femme. De plus, la tendance masculine à interpréter tout comportement amical de la part d'une femme comme une marque d'intérêt sexuel s'intensifie avec l'alcool. Cette tendance à interpréter de manière orientée les comportements féminins est également influencés par des représentations particulières des femmes et des victimes de viol, voir par exemple Abbey, A., & Harnish, R. J. (1995). Perception of sexual intent: The role of gender, alcohol consumption, and rape supportive attitudes. *Sex Roles: A Journal of Research*, 32(5–6), 297–313; Farris, C., Treat, T. A., Viken, R. J., & McFall, R. M. (2008). Sexual coercion and the misperception of sexual intent. *Clinical psychology review*, 28(1), 48–66; Farris, C., Treat, T. A., & Viken, R. J. (2010). Alcohol alters men's perceptual and decisional processing of women's sexual interest. *Journal of Abnormal Psychology*, 119(2), 427–432 ; Lindgren K. P., Pantalone D. W., Lewis M. A., George W. H. (2009). College students' perceptions about alcohol and consensual sexual behavior: Alcohol leads to sex. *Journal of Drug Education*, 39, 1–21.

<sup>26</sup> Scaglione, N. M., Turrisi, R., Mallett, K. A., Ray, A. E., Hultgren, B. A., & Cleveland, M. J. (2014). How much does one more drink matter? Examining effects of event-level alcohol use and previous sexual victimization on sex-related consequences. *Journal of studies on alcohol and drugs*, 75(2), 241–248.

<sup>27</sup> Neal, D. J., & Fromme, K. (2007). Event-level covariation of alcohol intoxication and behavioral risks during the first year of college. *Journal of consulting and clinical psychology*, 75(2), 294–306 ; Sell, N. M., Turrisi, R., Scaglione, N. M., Cleveland, M. J., & Mallett, K. A. (2018). Alcohol Consumption and Use of Sexual Assault and Drinking Protective Behavioral Strategies: A Diary Study. *Psychology of Women Quarterly*, 42(1), 62–71.

<sup>28</sup> Parks, K. A., Romosz, A. M., Bradizza, C. M., & Hsieh, Y. P. (2008). A dangerous transition: women's drinking and related victimization from high school to the first year at college. *Journal of studies on alcohol and drugs*, 69(1), 65–74.

<sup>29</sup> Ford, J. V. (2017). Sexual assault on college hookups: The role of alcohol and acquaintances. *Sociological Forum*, 32(2), 381–405.

<sup>30</sup> Melkonian, A. J., & Ham, L. S. (2018). The effects of alcohol intoxication on young adult women's identification of risk for sexual assault: A systematic review. *Psychology of addictive behaviors*, 32(2), 162–167.

<sup>31</sup> Testa, M., Livingston, J. A., & Collins, R. L. (2000). The role of women's alcohol consumption in evaluation of vulnerability to sexual aggression. *Experimental and clinical psychopharmacology*, 8(2), 185–191.



masculin et une communication plus faible sur les comportements de protection<sup>32</sup>. L'alcool augmente aussi l'incapacité des victimes à réagir en cas d'agression, à se défendre ou à quitter les lieux. Leur témoignage suggère qu'après les faits, elles considèrent souvent qu'il a perturbé leur jugement et accru leur vulnérabilité. Une victime interviewée par Testa et Livingston (1999) témoignait ainsi « si je n'avais pas bu, je n'aurais jamais quitté le bar avec lui » ; « j'ai essayé d'arrêter, mais j'étais tellement ivre et confuse »<sup>33</sup>. Une étude expérimentale confirmait que confrontée à une situation d'agression sexuelle fictive (mise en situation au moyen d'un texte), une femme en état d'ébriété estimait davantage quelle serait paralysée et resterait immobile<sup>34</sup>.

Enfin, de nombreuses victimes en étant d'ébriété au moment d'une agression sexuelle semblent plus enclines à se faire des reproches par la suite<sup>35</sup>, à boire pour gérer leur malaise<sup>36</sup> et à faire l'expérience d'un stress post-traumatique<sup>37</sup>. Certaines d'entre elles sont moins enclines à désigner un viol comme tel lorsqu'elles avaient bu<sup>38</sup>.

### 3.3. Disponibilité de l'alcool et violences sexuelles

Plusieurs analyses dites « géospatiales » mettent directement en relation la densité territoriale des lieux de vente d'alcool et le nombre de violences commises envers un partenaire intime<sup>39</sup>, mais aussi les agressions sexuelles<sup>40</sup>. Ces observations vont dans le même sens que les travaux montrant que le niveau moyen de consommation d'alcool des étudiants sur un campus universitaire est un prédicteur significatif du taux de victimation sexuelle<sup>41</sup>. Les campus où les alcoolisations massives sont les plus élevées sont également ceux où les auteurs, les victimes et les témoins d'agressions sexuelles consomment davantage. Une étude menée sur 119 campus indiquait que le niveau d'alcoolisation massive des campus était le facteur le plus prédictif des agressions sexuelles, et ce indépendamment des consommations individuelles et d'autres facteurs de risques inhérents au campus. Ainsi, par rapport à un campus où la consommation était plus faible, les personnes se trouvant sur des campus où les consommations massives étaient plus importantes avaient un risque de victimation sexuelle de 1.5 à 1.8 fois supérieur<sup>42</sup>.

### 3.4. L'alcool comme facteur de risque d'apathie pour les témoins

Dans certains cas, l'auteur et la victime d'une agression sexuelle se trouvent dans un lieu fréquenté par d'autres personnes. Ces témoins peuvent exercer une action potentiellement protectrice, jouant un rôle

---

<sup>32</sup> Cooper, M. L. (2002). Alcohol use and risky sexual behavior among college students and youth: Evaluating the evidence. *Journal of Studies on Alcohol, Suppl14*, 101–117.

<sup>33</sup> Testa M., Livingston J. A. (1999). Qualitative analysis of women's experiences of sexual aggression: Focus on the role of alcohol. *Psychology of Women Quarterly*, 23, 573–589.

<sup>34</sup> Parkhill, M. R., Norris, J., Gilmore, A. K., Hessler, D. M., George, W. H., Davis, K. C., & Zawacki, T. (2016). The effects of sexual victimization history, acute alcohol intoxication, and level of consensual sex on responses to sexual assault in a hypothetical scenario. *Violence and Victims*, 31(5), 938–956.

<sup>35</sup> Brockdorf, A. N., Holland, K. J., Kumar, S. A., Jaffe, A. E., & DiLillo, D. (2023). Alcohol Use Before Sexual Violence and Cognitive Appraisals: Differential Associations With Barriers to Help-Seeking. *Violence against women*, 29(5), 777–799.

<sup>36</sup> Littleton H, Grills-Tauchel A, & Axsom D (2009). Impaired and incapacitated rape victims: Assault characteristics and post-assault experiences. *Violence and Victims*, 24, 439–457.

<sup>37</sup> Jaffe, A. E., Steel, A. L., DiLillo, D., Hoffman, L., Gratz, K. L., & Messman-Moore, T. L. (2017). Victim Alcohol Intoxication During a Sexual Assault: Relations With Subsequent PTSD Symptoms. *Violence and victims*, 32(4), 642–657.

<sup>38</sup> Kahn, A. S., Jackson, J., Kully, C., Badger, K., & Halvorsen, J. (2003). Calling it Rape: Differences in Experiences of Women Who do or do not Label their Sexual Assault as Rape. *Psychology of Women Quarterly*, 27(3), 233–242. Pour un résultat opposé, voir cependant Brockdorf, A. N., Holland, K. J., Kumar, S. A., Jaffe, A. E., & DiLillo, D. (2023). Alcohol Use Before Sexual Violence and Cognitive Appraisals: Differential Associations With Barriers to Help-Seeking. *Violence against women*, 29(5), 777–799. Il est ici à nouveau utile de rappeler que ces observations empiriques font état d'évaluations subjectives qui n'ont pas de correspondance juridique.

<sup>39</sup> Lippy, C., & DeGue, S. (2016). Exploring Alcohol Policy Approaches to Prevent Sexual Violence Perpetration. *Trauma, violence & abuse*, 17(1), 26–42.

<sup>40</sup> Hewitt, A. N., Bearegard, E., Andresen, M. A., & Brantingham, P. L. (2018). Identifying the nature of risky places for sexual crime: The applicability of crime pattern and social disorganization theories in a Canadian context. *Journal of Criminal Justice*, 57, 35–46.

<sup>41</sup> Moylan, C. A., & Javorka, M. (2020). Widening the lens: An ecological review of campus sexual assault. *Trauma, Violence, & Abuse*, 21(1), 179–192.

<sup>42</sup> Mohler-Kuo M., Dowdall G. W., Koss M. P., & Wechsler H. (2004). Correlates of rape while intoxicated in a national sample of college women. *Journal of Studies on Alcohol*, 65, 37–45.

qui s'apparente à celui de « gardien », selon une typologie classique en criminologie<sup>43</sup>. Cependant, les témoins ayant consommé de l'alcool interviennent moins fréquemment dans une situation à risque impliquant d'autres personnes, connues ou non<sup>44</sup>.

### 3. Aspects méthodologiques de l'étude française

L'étude a été menée du 15 novembre 2023 au 29 février 2024<sup>45</sup>. Une présentation et un lien vers le questionnaire en ligne ont été adressés à toutes les universités françaises à la mi-novembre 2023. Celle-ci était accompagnée d'un courrier du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation afin qu'elles en assurent la transmission auprès de leurs étudiants. Des éléments de communication visuelle ont été fournis aux universités, centres de santé et CROUS, et une campagne publicitaire sponsorisée a été initiée sur le réseau social Instagram. Lors de la diffusion de l'enquête, le thème des violences n'a pas été mis en exergue afin de limiter tout risque de sur-représentation de personnes personnellement concernées par le problème<sup>46</sup>. Celle-ci, anonyme et confidentielle, était donc présentée comme une enquête sur la « vie sociale étudiante » afin de limiter les biais éventuels au moment du recrutement des répondants.

Lorsque les participants accédaient au questionnaire, ils étaient informés des thèmes qui y étaient abordés et avertis de son caractère sensible. Ils pouvaient ignorer les questions qu'ils souhaitaient<sup>47</sup>. Comme dans la majorité des études similaires en milieu étudiant dans d'autres pays<sup>48</sup>, un tirage au sort était proposé aux volontaires pour gagner des lots<sup>49</sup>. Sur chaque page, un lien en évidence permettait d'accéder à des ressources d'aide aux victimes.

---

<sup>43</sup> Selon la théorie des activités routinières, les situations de délinquance ou de violence peuvent s'analyser en prenant en compte une triade : l'auteur (ses traits et motivations), la cible (incluant son attractivité ou sa vulnérabilité) et les gardiens (personnes présentes qui peuvent protéger des objets ou des personnes). Cohen, L.E. and Felson, M. (1979). Social change and crime rate trends: A routine activity approach. *American Sociological Review*, 44, 588-608.

<sup>44</sup> Fleming, W. M., & Wiersma-Mosley, J. D. (2015). The role of alcohol consumption patterns and pro-social bystander interventions in contexts of gender violence. *Violence Against Women*, 21(10), 1259–1283. ; Leone, R. M., & Parrott, D. J. (2019). Acute alcohol intoxication inhibits bystander intervention behavior for sexual aggression among men with high intent to help. *Alcoholism: Clinical and Experimental Research*, 43(1), 170–179; Rizzo, A. J., Klein, L. B., & Scaglione, N. M. (2023). Alcohol's Role in Campus Sexual Assault Bystander Behavior: A Systematic Review. *Trauma, Violence, & Abuse*, 24(5), 3662-3677.

<sup>45</sup> L'étude était conforme à la réglementation qui s'applique pour ce type de protocole (RGPD).

<sup>46</sup> Conformément aux recommandations du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (2020). *Enquêter sur les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche. Recommandations pour l'élaboration d'une enquête*. Cependant, au niveau local, la diffusion de l'enquête a parfois été accompagnée de messages émanant des directions de composantes et qui précisait que l'étude portait sur les les violences sexistes et sexuelles.

<sup>47</sup> Cette possibilité augmente le confort de passation et présente l'avantage d'éviter certains biais, voir Buchanan, E.A. & Hvizdak, E.E. (2009). Online Survey Tools: Ethical and Methodological Concerns of Human Research Ethics Committees. *Journal of Empirical Research on Human Research Ethics*, 4(2):37-48; Sisichka, P. E., Décieux, J. P., Mergener, A., Neufang, K. M., & Schmidt, A. F. (2022). The Impact of Forced Answering and Reactance on Answering Behavior in Online Surveys. *Social Science Computer Review*, 40(2), 405-425.

<sup>48</sup> Par exemple, l'enquête de référence de l'Association des universités américaines (Cantor, D., et al. (2020). *Report on the AAU campus climate survey on sexual assault and misconduct*. Westat.

<sup>49</sup> Smartphones, enceintes Bluetooth, places de cinéma.



Visuel de sensibilisation à l'enquête

La mesure des violences sexuelles s'est appuyée sur quatre questions très factuelles, reprises de l'enquête universitaire américaine de référence AAU (encadré 1)<sup>50</sup>.

	<i>Depuis que vous êtes étudiant.e dans l'enseignement supérieur, est-ce que quelqu'un :</i>
<b>Tentative d'agression sexuelle</b>	... a tenté contre votre volonté de vous faire l'une des choses suivantes, mais sans y parvenir : vous embrasser, toucher la poitrine, les seins, l'entrejambe, l'aîne, les fesses, attraper, tripoter, se frotter d'une manière sexuelle, même si le contact a lieu par-dessus les vêtements.
<b>Agression sexuelle</b>	... vous a effectivement fait contre votre volonté l'une des choses suivantes : Vous embrasser, toucher la poitrine, les seins, l'entrejambe, l'aîne, les fesses, attraper, tripoter, se frotter d'une manière sexuelle, même si le contact a lieu par-dessus les vêtements.
<b>Tentative de viol</b>	... a tenté contre votre volonté de vous faire l'une des choses suivantes, mais sans y parvenir : pénétration sexuelle (quand une personne introduit son pénis, doigt ou un objet dans le vagin ou l'anus de quelqu'un) ; sexe oral (quand la bouche ou la langue de quelqu'un est en contact avec les organes génitaux de quelqu'un d'autre).
<b>Viol</b>	... vous a effectivement fait contre votre volonté l'une des choses suivantes : Pénétration sexuelle (quand une personne introduit son pénis, doigt ou un objet dans le vagin ou l'anus de quelqu'un) ; sexe oral (quand la bouche ou la langue de quelqu'un est en contact avec les organes génitaux de quelqu'un d'autre).

Encadré 1 : Les quatre questions de l'enquête Violences sexuelles dans l'enseignement supérieur en France un focus sur l'alcool et le cannabis consacrées aux violence sexuelles

<sup>50</sup> Ces définitions sont très proches de celles retenues dans l'enquête VRS du SSMSI.

Seules les données des participants ayant au moins répondu à l'une des quatre questions sur les violences sexuelles (ou plus) sont analysées ici (voir Fig. 1)<sup>51</sup>.

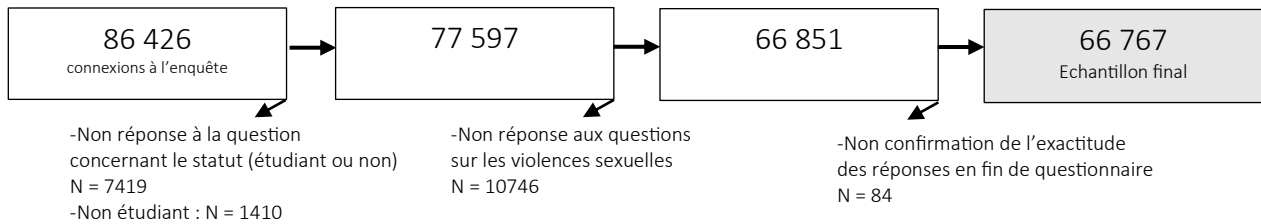


Figure 1 : Diagramme d'exclusion

#### 4. Echantillon de l'étude

L'échantillon final comprend 66 767 participants dont l'âge médian est de 20 ans<sup>52</sup>. Comme dans les enquêtes similaires sur les violences sexuelles<sup>53</sup>, les répondantes sont surreprésentées : dans l'échantillon, 67.2 % (N = 44 831) s'identifient comme femmes « selon l'Etat-civil » et 32.4 % comme hommes<sup>54</sup>. Concernant l'orientation sexuelle, les participants se définissent principalement comme hétérosexuels (72,7%), bisexuels (10.4 %), homosexuels/lesbiennes (3.8 %), pansexuels (3.4 %), ne sachant pas/en questionnement (3.3 %) ou une combinaison de ces orientations<sup>55</sup>. 29.3 % sont en première année d'étude supérieure, 20.8 % en deuxième année, 18.5 % en troisième année, 12.8 % en quatrième année, 11.1% en cinquième année et 7 % en sixième année ou plus. 37.9 % perçoivent une bourse basée sur critères sociaux, et 29.5 % ont une activité professionnelle pour subvenir à leurs besoins. Bien que l'échantillon ne soit pas strictement représentatif<sup>56</sup>, il s'approche raisonnablement de la population étudiante française et reflète sa diversité. De plus, l'objectif que se fixe l'étude « Violences sexuelles dans l'enseignement supérieur en France en focus sur l'alcool et le cannabis » étant d'évaluer le *niveau d'association* entre les psychotropes et les violences sexuelles, l'établissement de valeurs absolues n'est pas aussi prioritaire qu'il peut l'être dans les enquêtes nationales de victimation par exemple.

### 5. Résultats

#### 5.1. Qui sont les victimes ?

##### 5.1.1. Les violences sexuelles et le genre

Depuis le début de leurs études supérieures, 18.9 % des étudiantes et étudiants ont subi une tentative d'agression sexuelle, 18.7% une agression sexuelle, 2.9 % une tentative de viol et 3.7 % un viol. Ces agressions se sont souvent produites à *plusieurs reprises* : dans 61.9% des tentatives d'agressions sexuelles, 52.9 % des agressions sexuelles, 42.6 % des tentatives de viol et 43.3 % des viols. Les étudiantes sont de 2.7

<sup>51</sup> Cantor, D. et al. (2015). *Report on the AAU campus climate survey of sexual assault and sexual misconduct* ; Krebs, C. et al. (2016). *The campus sexual assault (CSA) study*. National Institute of Justice, US Department of Justice, United States.

<sup>52</sup> L'écart-type est de 3.97.

<sup>53</sup> Steele, B., Martin, M., Sciarra, A., Melendez-Torres, G. J., Degli Esposti, M., & Humphreys, D. K. (2024). The Prevalence of Sexual Assault Among Higher Education Students: A Systematic Review With Meta-Analyses. *Trauma, Violence, & Abuse*, in press ; Lebugle, A., Dupuis, J. (2018). Les violences subies dans le cadre des études universitaires. Principaux résultats des enquêtes Violences et rapports de genre (Virage) réalisées auprès de 4 universités françaises. Document n°245. Paris : INED

<sup>54</sup> Selon une autre mesure du genre comportant plus d'options, l'échantillon comporte 63.9% de femmes, 31.4% d'hommes, 3.2% d'identités autres (trans, queer, non binaire) et 1.5% de non-réponses.

<sup>55</sup> On peut ajouter que 94.6% se déclarent célibataires, 44.1% ont actuellement un partenaire. Par ailleurs, 43 % vivent seuls, 26.8 % chez leurs parents, 12.6 % en couple et 12.9 % avec des colocataires.

<sup>56</sup> Par exemple, l'échantillon de l'enquête « Violences sexuelles dans l'enseignement supérieur en France en focus sur l'alcool et le cannabis » comporte 67% de femmes, contre 56% dans la population étudiante en France actuellement. Il comprend 38% de boursiers (contre environ 25.5%), 30% d'étudiantss ayant un emploi rémunéré (contre 26%). Concernant les filières, 28% des étudiants sont issus de filières Arts, lettres, sciences humaines (contre 32%), 12% de Droit et sciences politiques (contre 13%), 8% de Médecine (contre 13%), 7% d'Economie et gestion (contre 14%), 32% de Science (contre 23%).

à 4.5 fois plus fréquemment victimes de violences sexuelles que les étudiants. Ainsi, depuis le début de leurs études, 23.8 % des étudiantes déclarent avoir subi une tentative d'agression sexuelle, 18.7 % une agression sexuelle, 3.8 % une tentative de viol et 5 % un viol (Fig. 2).

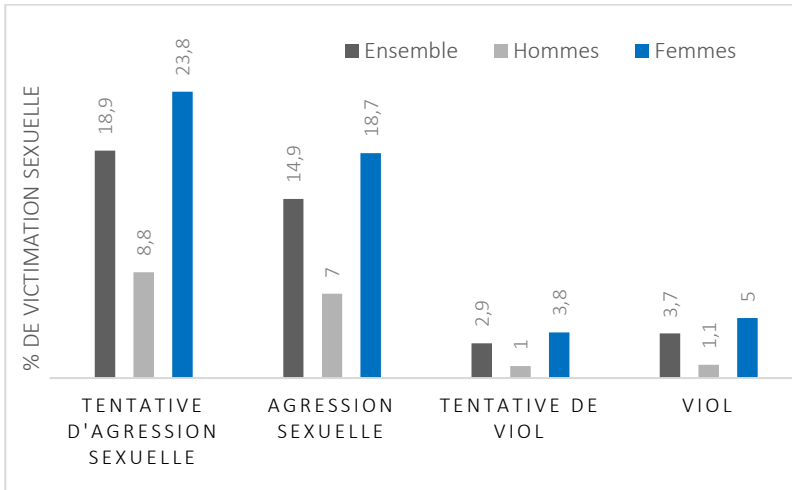


Figure 2 : Taux de victimation sexuelle globale et selon le genre des victimes

En utilisant une mesure non dichotomique du genre, on retrouve (à quelques décimales près) les écarts de victimation entre hommes et femmes. On constate également que les personnes se définissant comme homme ou femme transgenre, non binaire ou queer sont particulièrement exposées aux victimations sexuelles<sup>57</sup>. Ces identités de genre déclarent avoir subi 5 fois plus fréquemment un viol par rapport aux femmes et dix fois plus par rapport aux hommes (Fig. 3).

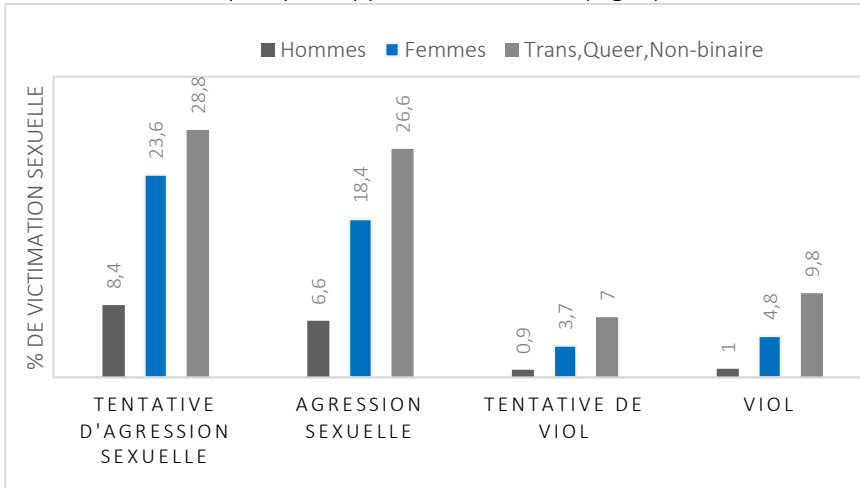


Figure 3 : Taux de victimation sexuelle selon l'identité de genre des victimes

Si l'on agrège les quatre catégories de violences sexuelles retenues, on observe que près de 33 % des personnes transgenre/non binaire/queer ont subi au moins une violence depuis leur arrivée dans l'enseignement supérieur, contre 9 % des hommes et 24 % des femmes.

### 5.1.2. Le contexte coercitif des violences

<sup>57</sup> Cette observation est conforme aux tendances observées dans la littérature scientifique internationale (Coulter, R. W. S., & Rankin, S. R. (2020). College Sexual Assault and Campus Climate for Sexual- and Gender-Minority Undergraduate Students. *Journal of Interpersonal Violence*, 35(5-6), 1351-1366 ; Ford J, & Soto-Marquez JG (2016). Sexual assault victimization among straight, gay/lesbian, and bisexual college students. *Violence and Gender*, 3(2), 107-115).

Lors des situations de violence vécues, des *menaces non physiques* (de mauvaise note, d'atteinte à la réputation) ou *physique* ont été proférées dans 6 à 7 % des agressions sexuelles (et tentatives) et 13 à 16 % des viols (et tentatives), tandis qu'une *contrainte physique* a été exercée à l'encontre des victimes dans 11 à 15 % environ des faits d'agressions sexuelles (ou tentatives) et 32 à 35 % environ des viols ou tentatives (Fig. 4).

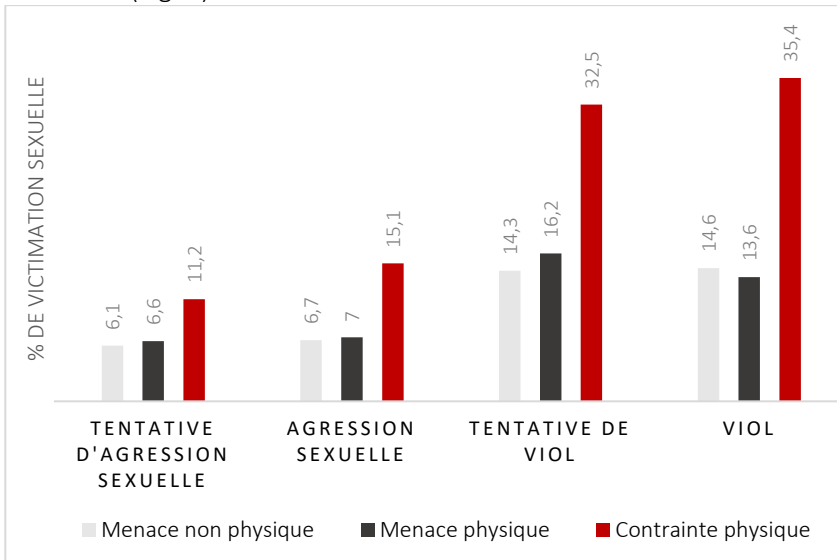


Figure 4 : Le contexte coercitif des violences subies

### 5.1.3. Victimation, cursus et filière

Puisque les répondants rapportent les faits subis *depuis le début de leurs études*, le taux de victimation croît logiquement<sup>58</sup> avec la durée du cursus universitaire. Par exemple, chez les étudiantes, 39.7 % de celles de 7<sup>ème</sup> année ont subi au moins une violence sexuelle depuis le début de leur cursus, contre 15.5 % des étudiantes de première année<sup>59</sup>.

Les taux de victimation par filière varient du simple au triple (Fig. 5). Dans l'échantillon global, les matières à dominante sociale, littéraire ou artistique présentent des taux de victimation sexuelle situés dans le tiers supérieur. Cependant, ces filières étant très féminisées, il faut aussi considérer le taux de victimation chez les étudiantes seulement. Dans ce cas, il est parfois beaucoup plus élevé dans certaines filières comme l'informatique, la mécanique ou la physique, où il double et se rapproche des 30 %.

<sup>58</sup> Plus un individu passe de temps dans l'enseignement supérieur, plus la probabilité d'être victime de violences augmente.

<sup>59</sup> Nous n'avons pas d'indicateur dans l'étude permettant d'établir à quel moment du cursus l'agression a été subie. Plusieurs études étrangères et l'enquête de l'Observatoire étudiant des violences sexistes et sexuelles (2023) indiquent qu'elles touchent de manière disproportionnée les étudiantes et les étudiants de première année. Cependant, cette hypothèse de période critique ne semble pas confirmée dans la littérature internationale : voir Follingstad, D. R., Barczak, R. M., & Kistler, L. C. (2023). The Red Zone Risk for College Sexual Assault: A Critical Review of the Literature. *Trauma, Violence, & Abuse*, 24(5), 3528-3545.

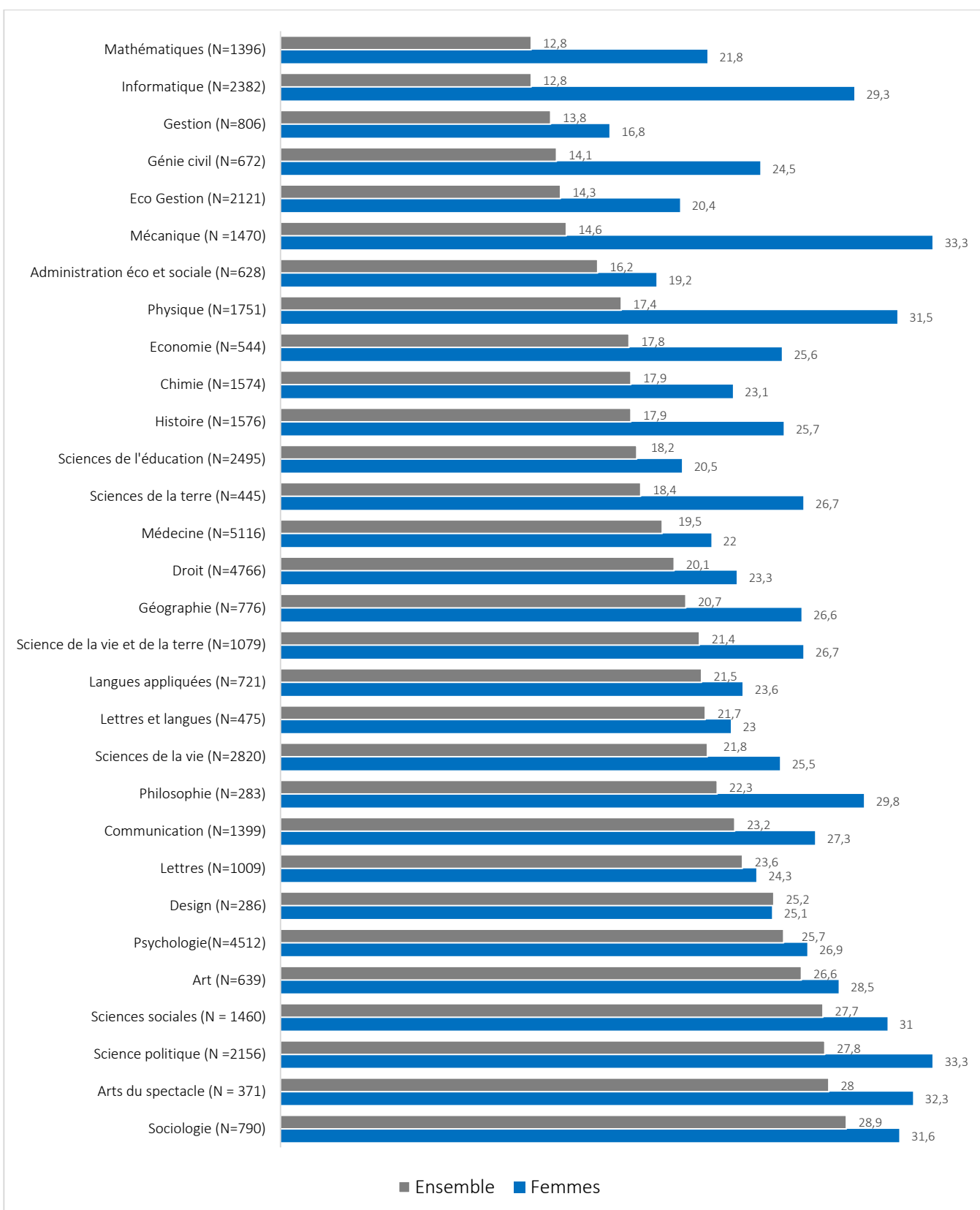


Figure 5 : Taux de victimation sexuelle par filière (%)

NB : les filières dont les répondants <200 ne sont pas représentées ici ; les participants ayant omis de répondre à l'une des 4 questions sur les violences sexuelles -ou leur filière- n'apparaissent pas).

Les perceptions de leur filière par les étudiantes et étudiants représentent un reflet de leur expérience de victimation. Ainsi, le taux de victimation augmente au fur et à mesure qu'une filière est perçue comme exposant les femmes à plus de difficultés et moins de respect. Par exemple, tandis que près d'une femme sur 5 qui considère qu'il est tout-à-fait faux d'affirmer que, dans sa filière, « *les femmes sont plus en difficulté et moins respectées* » déclare avoir été victime de violence sexuelle, c'est le cas de près d'une femme sur deux pour celles qui sont en plein accord avec cette affirmation (Fig 6). Par ailleurs, plus le pourcentage estimé d'hommes dans la filière augmente, plus les répondantes adhèrent à cette perception<sup>60</sup>.

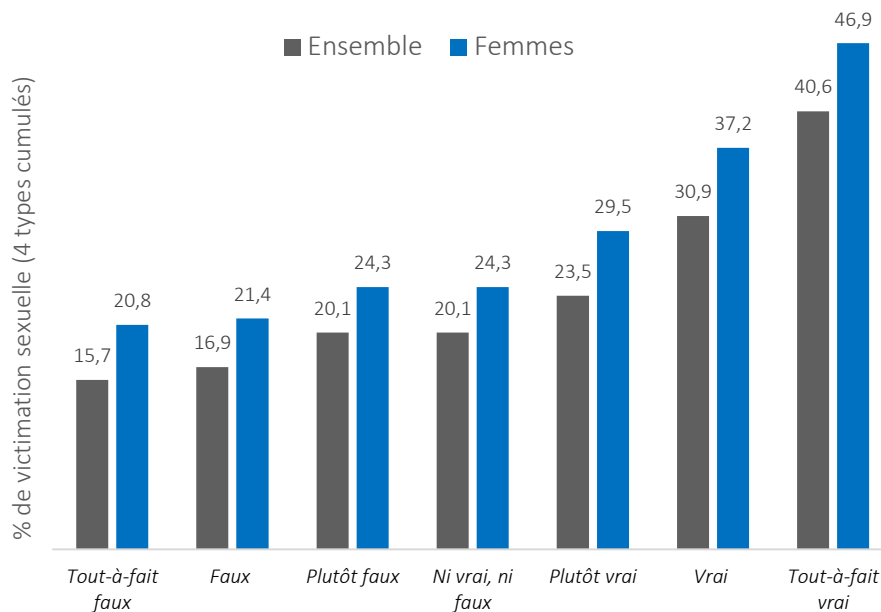


Figure 6 : Taux de victimation (%) selon le degré d'accord avec l'item « Dans ma filière, le fait d'être une femme expose à plus de difficultés ou à moins de respect que le fait d'être un homme »

#### 5.1.4. La situation sociale des victimes

Les boursiers sont à peine moins fréquemment victimes de violences sexuelles (18.7 % contre 20 %<sup>61</sup>). Par ailleurs, au fur et à mesure que le niveau de diplôme du père ou de la mère s'élèvent, le taux de victimation progresse, quoique de manière très limitée. Par exemple, 18.8% des étudiants dont la mère a un niveau d'études inférieur au baccalauréat (ou 19.4 % pour le père) ont subi au moins une victimation sexuelle, contre 21.6 % lorsque celle-ci a un diplôme de niveau supérieur ou égal à bac + 5 (et 21.7 % pour le père).

A l'inverse cependant, et manière plus marquée, les étudiants ayant une activité rémunérée pour subvenir à leurs études sont plus fréquemment victimés (24.8 % contre 17.4 %)<sup>62</sup>.

#### 5.1.5. Expériences antérieures d'adversité sociale et victimation

Les victimes de violence sexuelle ont fait très souvent l'expérience d'adversité sociale dans le passé, comme le fait d'avoir souffert de privations matérielles, d'avoir été placé durant l'enfance ou témoin de violence au sein de la famille. Par exemple, les étudiants ayant eu un conflit très grave avec leurs parents ont une

<sup>60</sup> La valeur du rho de Spearman est de 0.33, p.<.001.

<sup>61</sup> p.<.001

<sup>62</sup> p.<.001. A noter que l'effet se maintient lorsque l'on procède à un contrôle statistique de l'effet de l'âge.



probabilité de 1.98 supérieure<sup>63</sup> d'avoir subi une ou plusieurs violences sexuelles (Fig. 7)

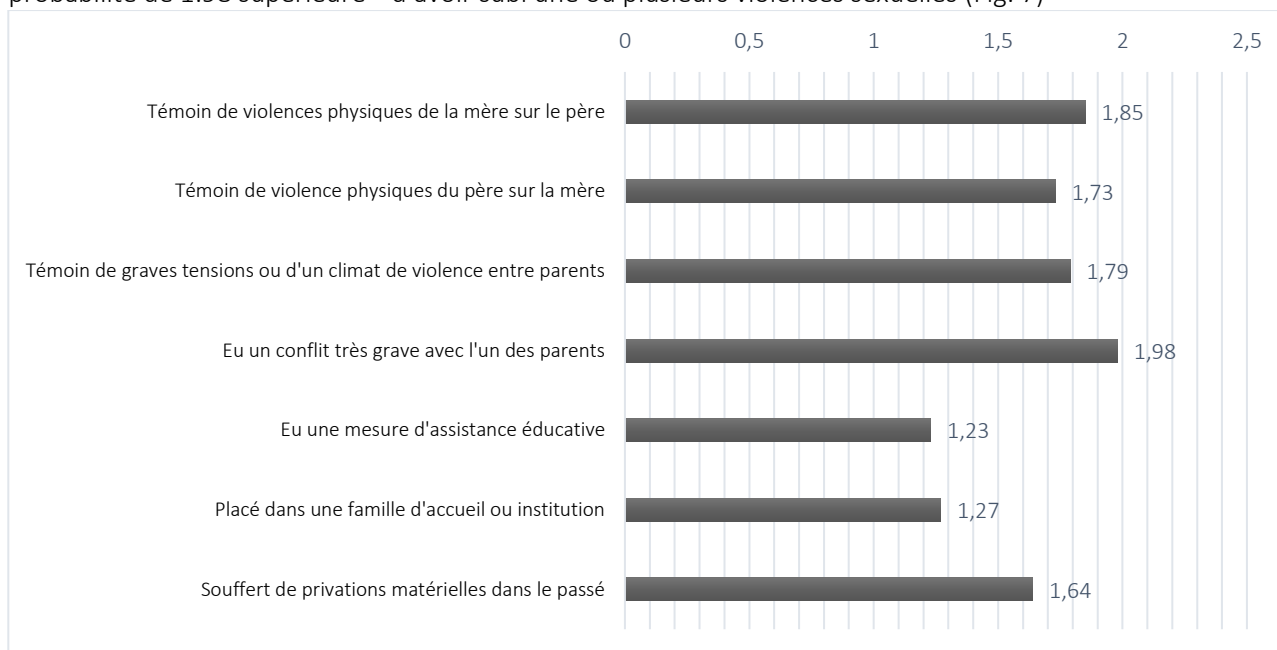


Figure 7 : Liens (odds ratios) entre diverses situations d'adversité sociale et l'indice global de victimation sexuelle (exemple de lecture : les témoins de violences physiques de la mère sur le père présentent un risque d'avoir subi une violence sexuelle majoré de 1.85).

### 5.1.6. Handicap

16% des étudiantes et étudiants de l'échantillon affirment avoir un problème de santé ou un handicap affectant leur vie quotidienne et/ou les études<sup>64</sup>. Une analyse combinant tous les types d'agression sexuelle indique que les étudiants déclarant un problème de santé ou un handicap sont significativement *moins* enclins à avoir été victimes<sup>65</sup>.

## 5.2. Les auteurs

### 5.2.1. Genre des auteurs

Dans 90 à 95% des cas, quelles que soient les violences subies, les auteurs désignés sont de sexe masculin (Fig. 8).

<sup>63</sup> Il s'agit d'odds ratios (OR).

<sup>64</sup> Ceci comprend les troubles du langage et des apprentissages (16.9%), les troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité (30.1%), les troubles du développement intellectuel (1.7%), le trouble du spectre de l'autisme (15.1%), les troubles des fonctions motrices (5.8%), le trouble des fonctions auditives (5.9%), le trouble des fonctions visuelles (15.2%), troubles du psychisme (dépression, trouble anxieux, bipolarité) 60%, troubles de santé invalidants (maladie chronique, cancer) 21.9%, autre 32%.

<sup>65</sup> OR : 0.59 (95% CI : 0.56-0.62). Une analyse par type de handicap confirme cet effet global, à l'exception des troubles du développement intellectuel et des troubles des fonctions motrices, où l'effet protecteur du handicap n'est pas statistiquement significatif. Ces observations se confirment lorsque l'on se limite à l'échantillon des étudiantes. De tels résultats peuvent surprendre : plusieurs études indiquent qu'au contraire les étudiants handicapés seraient davantage touchés par les violences sexuelles (Findley, P. A., Plummer, S. B., & McMahon, S. (2016). Exploring the Experiences of Abuse of College Students With Disabilities. *Journal of Interpersonal Violence*, 31(17), 2801–2823).

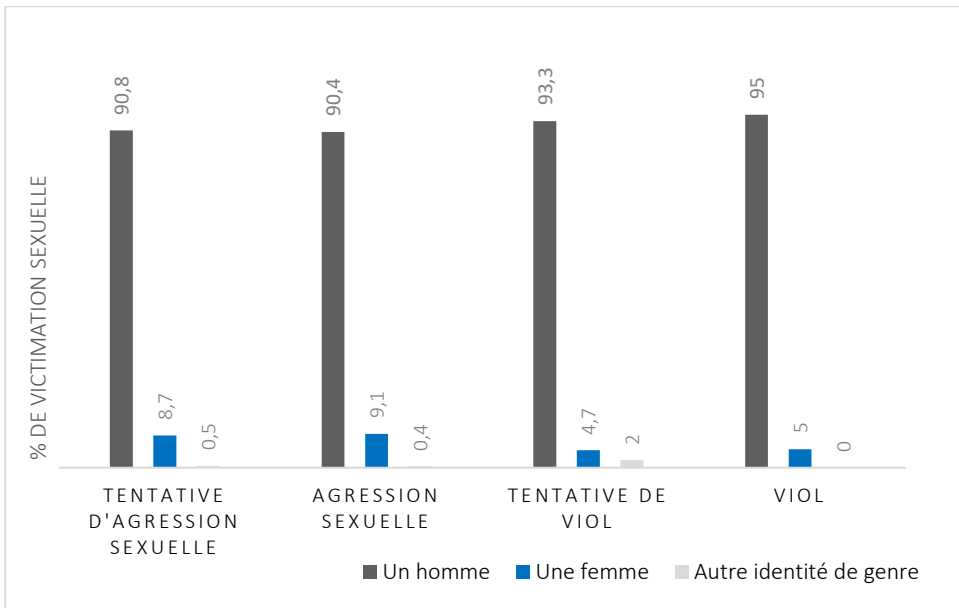


Figure 8: Genre des auteurs désignés par les victimes selon le type de violence sexuelle subie

### 5.2.2. Connaissance des auteurs

Les auteurs sont d'autres étudiants dans près de 70 % des cas d'agression sexuelle (ou tentatives) et 60 % des cas de viols (ou tentatives). Leur filière est le plus souvent connue des victimes (71 % et 75.9 % des agressions sexuelles ou tentatives et 78.9 % et 83.9% des viols ou tentatives). Tandis que les auteurs d'agressions sexuelles sont des personnes inconnues, rencontrées depuis peu, ou de simples connaissances dans 70% des cas, il s'agit du partenaire ou l'ancien partenaire lorsqu'il s'agit de viols ou tentatives de viol dans 40 à 50 % des cas, tandis que la place des personnes inconnues ou peu connues diminue fortement. Ainsi, les auteurs de viols sont entièrement inconnus des victimes dans seulement 3 % des cas (Fig 9).

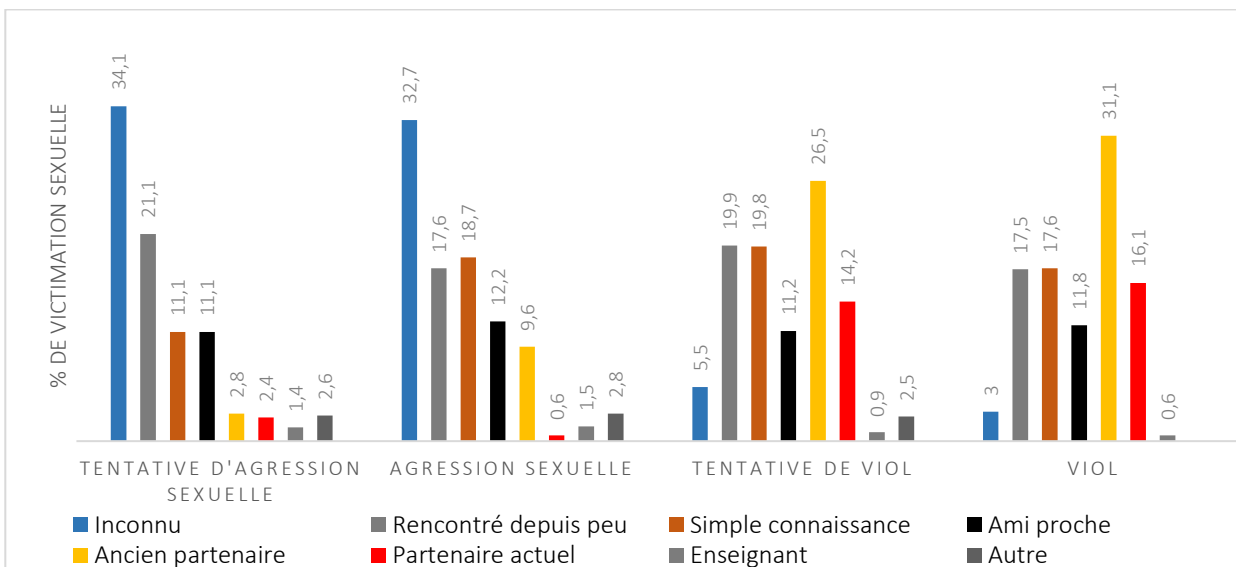


Figure 9 : Auteurs des violences sexuelles pour chaque fait de victimation

Lorsque les victimes déclaraient connaître l'auteur, il leur était demandé depuis combien de temps. Il en ressort que la gravité des actes subis croît avec la durée de connaissance des auteurs. Par exemple, les

victimes déclarent deux fois moins souvent qu'elles connaissaient l'auteur depuis seulement quelques heures en cas de viol (12.6 %) qu'en cas de tentative d'agression sexuelle (25.9 %). Par ailleurs, dans près d'un quart des viols (23.5 %), le premier contact avec l'agresseur s'était produit en ligne : internet, réseaux sociaux, applications de rencontre, etc. (contre 11 % des cas pour les agressions sexuelles).

### 5.3. La présence et l'action des témoins

La présence de témoins varie beaucoup selon le type de violence subie. Tandis que près d'une agression sexuelle (ou tentative) sur deux a lieu en présence de témoins, lorsqu'il s'agit de viols (ou tentatives), ils ne sont mentionnés par les victimes que dans moins d'un cas sur dix. Alors qu'un témoin sur trois intervient lors d'agressions sexuelles (ou tentatives), ils ne sont plus qu'un sur cinq ou sur quatre, respectivement dans le cas de viols ou tentatives (Fig. 10), ce qui est cohérent avec le point suivant : les viols se produisent le plus souvent au domicile de l'auteur ou de la victime.

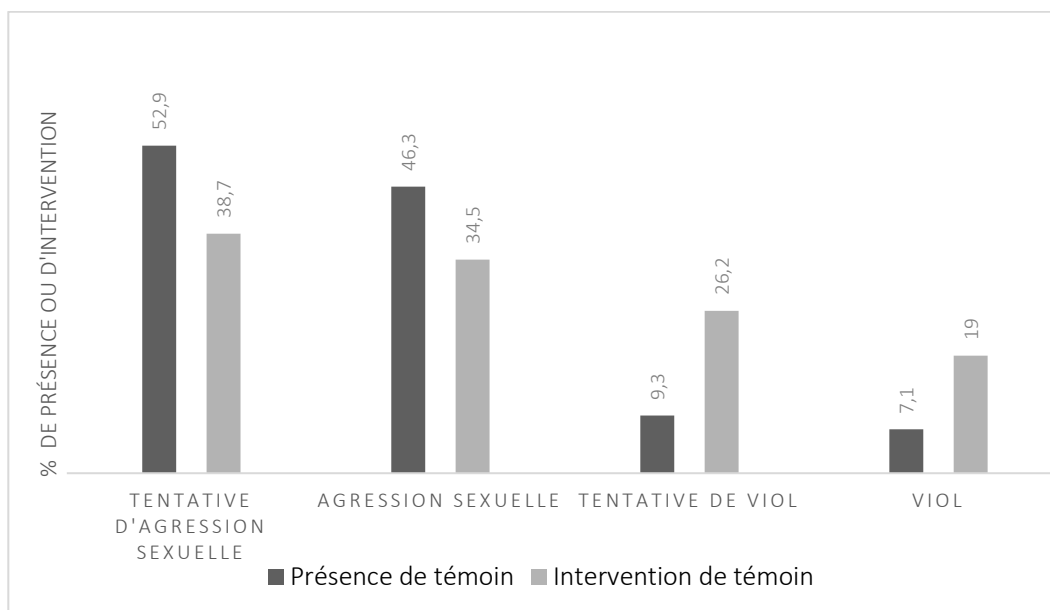


Fig. 10 : Présence et intervention des témoins selon le type de violence subie

### 5.4. Le cadre spatial et temporel des violences

Les violences les plus fréquentes (les agressions sexuelles et tentatives) se produisent dans des contextes de sociabilité festive : bars, boîtes de nuit, fêtes ou voyages étudiants (entre 40 et 50% des agressions). Le cadre est très différent pour les viols ou tentatives : dans près de 80 % des cas, ils sont commis dans le logement ou le véhicule de l'auteur ou de la victime (Fig. 11).

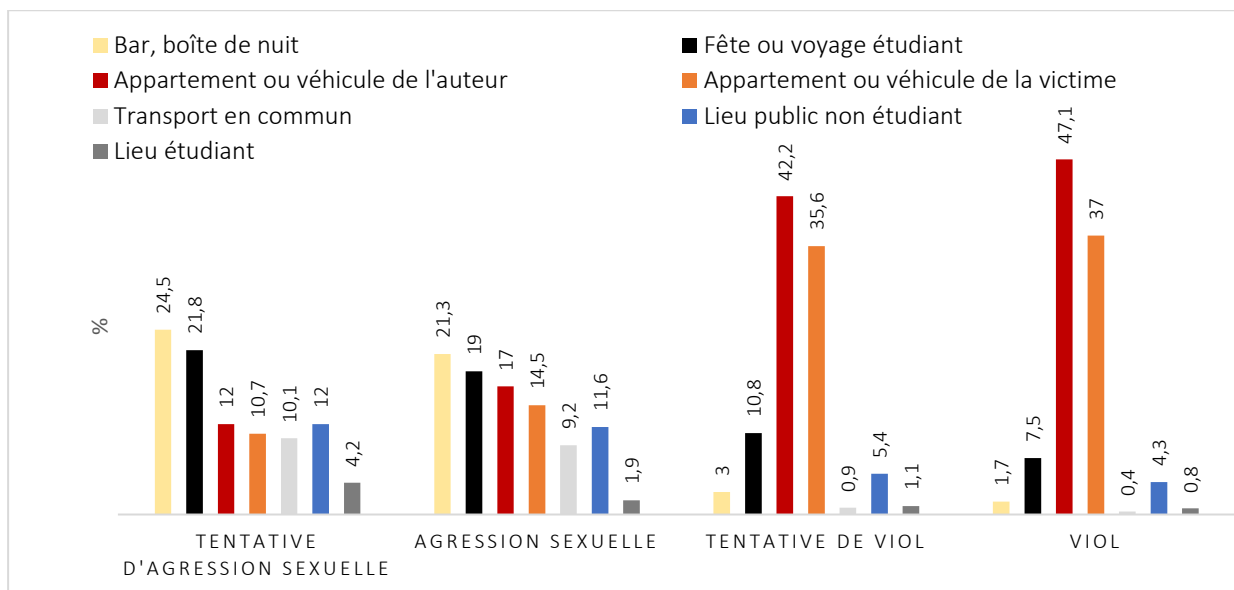


Figure 11 : Localisation des violences selon leur type.

Comme pour le lieu, l'inscription temporelle des violences sexuelles n'est pas aléatoire. Elle coïncide avec les fins de semaine : le jeudi, le vendredi, et plus encore le samedi (Fig 12).

Leur saisonnalité est également définie : les violences sexuelles sont plus fréquentes en septembre, octobre (très nettement : 15-16 % des agressions sexuelles ou tentatives et 11-12% des viols ou tentatives) ainsi qu'en novembre. Le mois d'août est également un mois à risque concernant les viols et tentatives de viol.

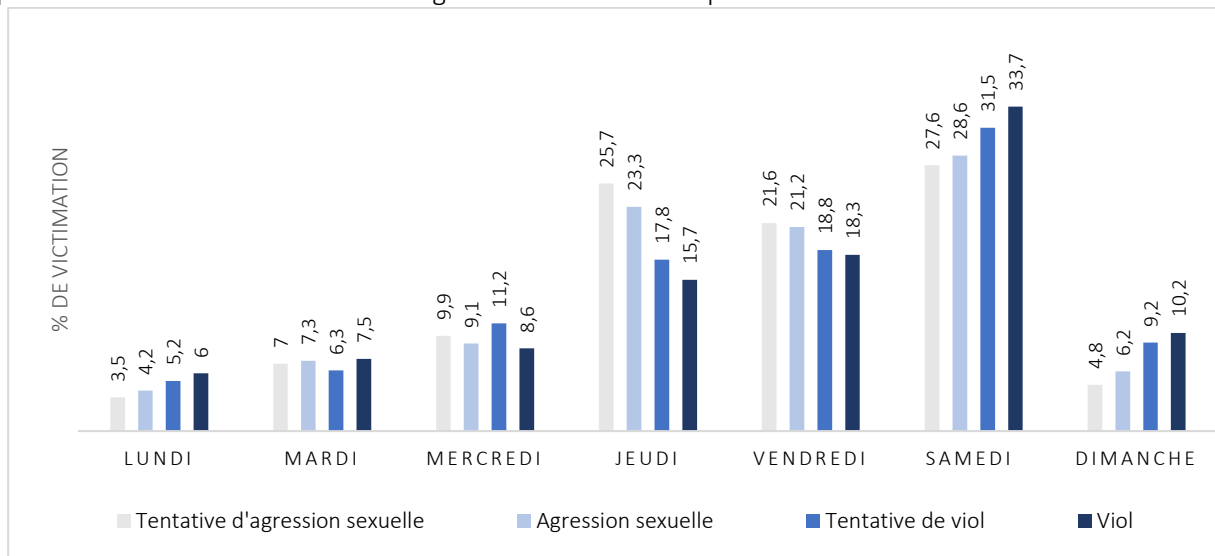


Figure 12 : Positionnement hebdomadaire des violences sexuelles selon les victimes

L'heure n'est pas anodine : les violences sont quatre à cinq fois plus fréquentes entre 23h et 3h du matin qu'en début de soirée. Ainsi, moins de 5 % des violence sexuelles de tout type se produisent avant 21 heures, puis leur taux augmente jusqu'à environ 11 % pour chaque heure entre 22h et 3 heures du matin et décline ensuite pour retourner sous la barre des 5 %.

## 5.5. Place de l'alcool

Selon les estimations des victimes, l'auteur était alcoolisé dans 61.9 % des tentatives d'agression sexuelle et 56.4% des cas d'agressions sexuelles. C'était le cas dans 41.8 % des tentatives de viol et 42.6 % des viols. Pour leur part, les victimes se souvenaient avoir elles-mêmes consommé de l'alcool dans 47.5 % des cas de tentative d'agression sexuelle, 43.8 % des agressions sexuelles, 34.9 % des cas de viol et 36.8 % des viols. Si l'on prend en compte pour chaque situation de violence sexuelle la prise d'alcool cumulée des auteurs et des victimes, il ressort que l'alcool est présent dans près de la moitié à deux tiers des violences sexuelles (Fig. 13).

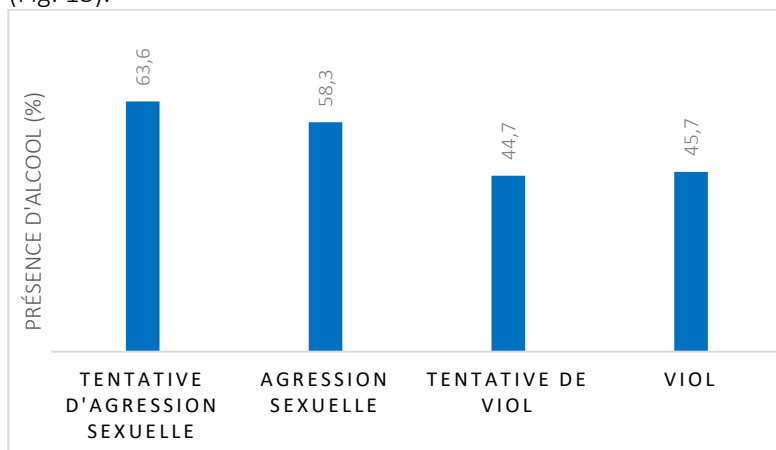


Figure 13 : Présence d'alcool chez l'auteur, la victime ou les deux protagonistes selon le type de violence subie

Lorsque la victime connaît l'auteur, la présence d'alcool a tendance à décliner au fur et à mesure que la durée de connaissance augmente (Fig. 14).<sup>66</sup>

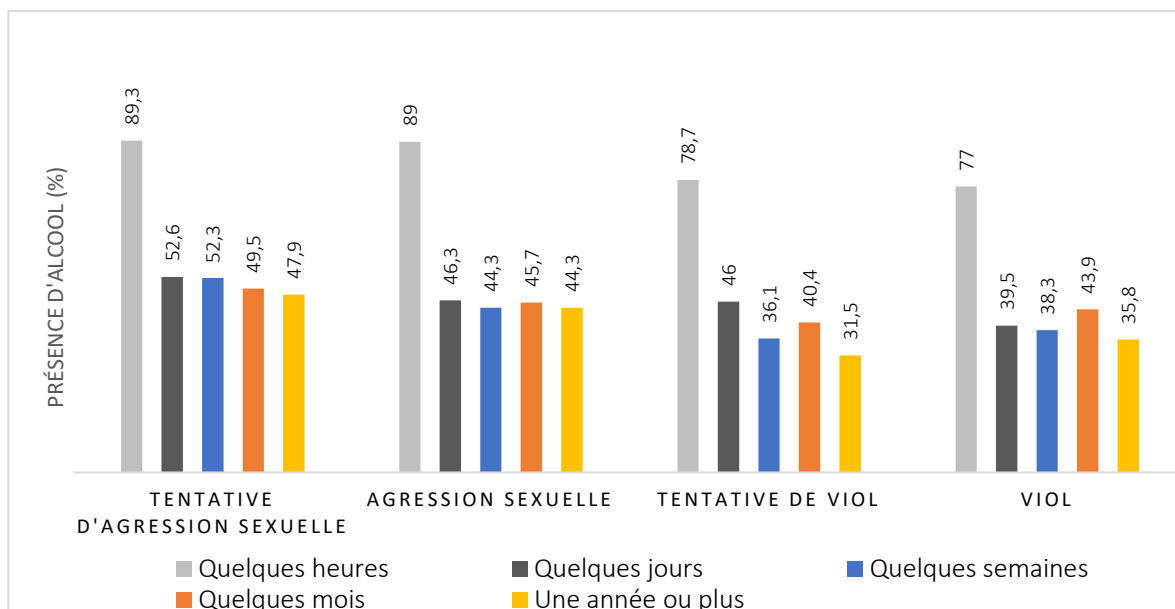


Figure 14 : Présence d'alcool chez l'auteur et/ou la victime lors de violences sexuelles, selon la durée de connaissance de l'auteur

<sup>66</sup> Le même phénomène est observé parallèlement chez les victimes : plus la durée de connaissance antérieure de l'auteur augmente, plus la présence de l'alcool chez la victime diminue.

Près de 16 % des victimes ont indiqué que l’auteur avait cherché à modifier leur état de conscience au moyen d’alcool ou d’autres substances pour avoir un avantage sur elles dans le cas d’agressions sexuelles (ou tentatives) et 23 % dans le cas de viols (ou tentatives).

Invitées à se souvenir du nombre de verres consommés lors de l’agression subie, les victimes font état de consommations d’alcool qui augmentent avec la gravité des faits subis. Les victimes de viol (ou tentatives) indiquent dans presque 40 % des cas avoir consommé 5 verres d’alcool ou davantage (Fig. 15).

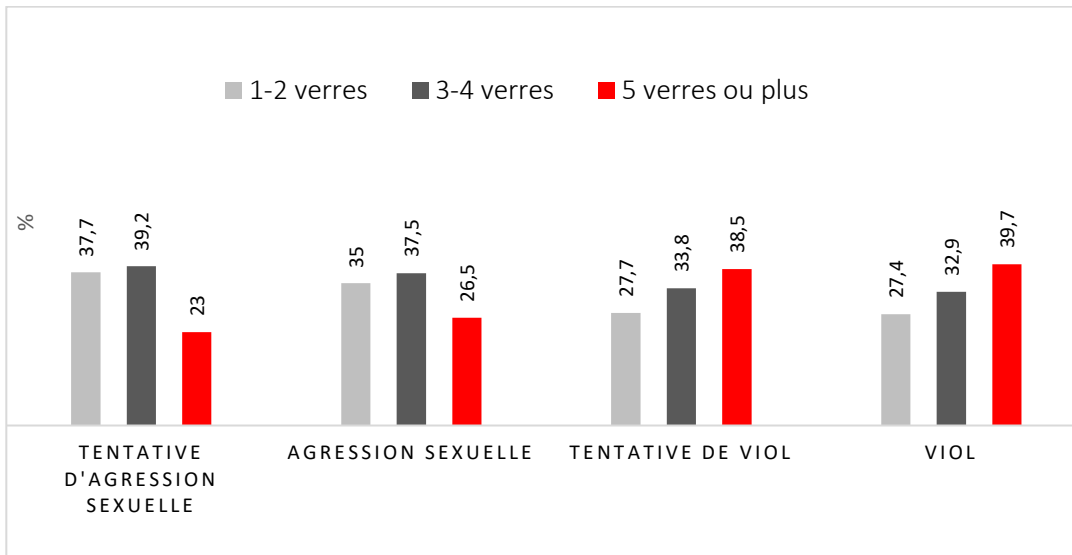


Figure 15 : Quantité d’alcool consommée par les victimes selon les types de faits

L’analyse du lien entre les habitudes de consommation et la victimation confirme l’importance de l’usage l’alcool. Notamment chez les femmes, plus les consommations habituelles (mesurées par le test AUDIT<sup>67</sup>) sont élevées, plus les risque de victimation sexuelle augmente<sup>68</sup>. Par exemple, 15.4 % de celles qui se situent dans le premier tiers de la distribution de l’AUDIT (consommations les plus faibles) ont été victimes de violence sexuelle, contre 25.8 % de celles qui se situent dans le tiers intermédiaire et 35.2 % de celles qui sont dans le tiers supérieur. Autrement, la consommation régulière d’alcool augmente statistiquement le risque de victimation sexuelle.

## 5.6. Cannabis et autres drogues

En comparaison avec l’alcool, le cannabis est faiblement présent en situation de violence sexuelle : entre 3% et 6% des victimes déclarent en avoir consommé avant les faits, et entre 8 et 13% estiment que c’était le cas de l’auteur (Figure 16).

<sup>67</sup> Ce test d’alcoologie standard développé par l’Organisation Mondiale de la Santé est basé sur la réponse à trois questions (ensuite agrégées, alpha de Cronbach =.84) sur la quantité de consommation, la fréquence de consommation et les épisodes de consommation excessives.

<sup>68</sup> Le coefficient d’association est de .10 chez les hommes et de .20 chez les femmes (p.<.001).

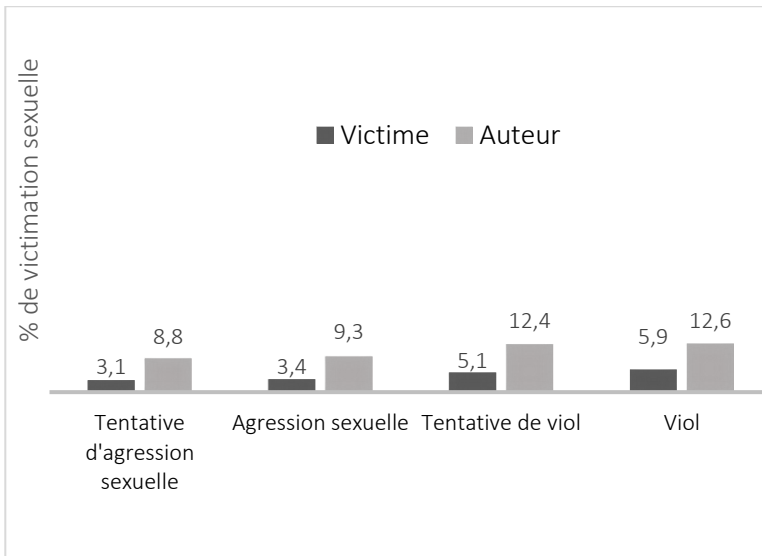


Figure 16: Proportion de victimes et d'auteurs (selon les victimes) ayant consommé du cannabis en fonction du type de violence subie

Concernant les autres drogues, elles avaient été seulement consommées par 2.3 % des victimes d'agression sexuelle (ou tentative), et par près de 3.5 % des victimes de viol (ou tentative)<sup>69</sup>.

## 5.7. Les suites des violences sexuelles

### 5.7.1. Procédures et plaintes

Dans une grande majorité des cas, aucune procédure n'a été initiée dans l'université des victimes et aucune plainte n'a été déposée auprès des autorités<sup>70</sup>. Si le recours à des procédures intra-universitaires ne varie pas selon les actes subis, on peut observer une élévation du recours au dépôt de plainte auprès des forces de police ou de l'autorité judiciaire selon la gravité des faits. Il est ainsi trois fois plus fréquent en cas de viol (7.9 %) que de tentative d'agression sexuelle (2.5 %) (Fig. 17).

<sup>69</sup> Selon les types de violences subies, ces taux correspondent à de très faibles effectifs : par exemple, seulement 268 victimes d'agression sexuelle et 77 victimes de viol déclarent avoir fait usage d'autres drogues dans le contexte de la violence subie. Il n'est donc pas pertinent ici d'entrer dans les détails des substances mentionnés. Précisons simplement ici que les médicaments sont de très loin les produits que les victimes déclarent avoir consommés (lorsqu'un psychotrope autre que l'alcool ou le cannabis avaient été consommé, dans près de 50% des cas des tentatives de viol à 80% des cas de viol), suivis des benzodiazépines et de la MDMA (20 à 35% selon les actes subis) et de la cocaïne 10 à 20%).

<sup>70</sup> Ceci est cohérent avec d'autres résultats d'enquêtes montrant que les victimes pensent que la police ne pourrait pas les aider. Voir par exemple <https://www.aic.gov.au/sites/default/files/2020-05/non-reporting-and-hidden-recording-of-sexual-assault-an-international-literature-review.pdf>

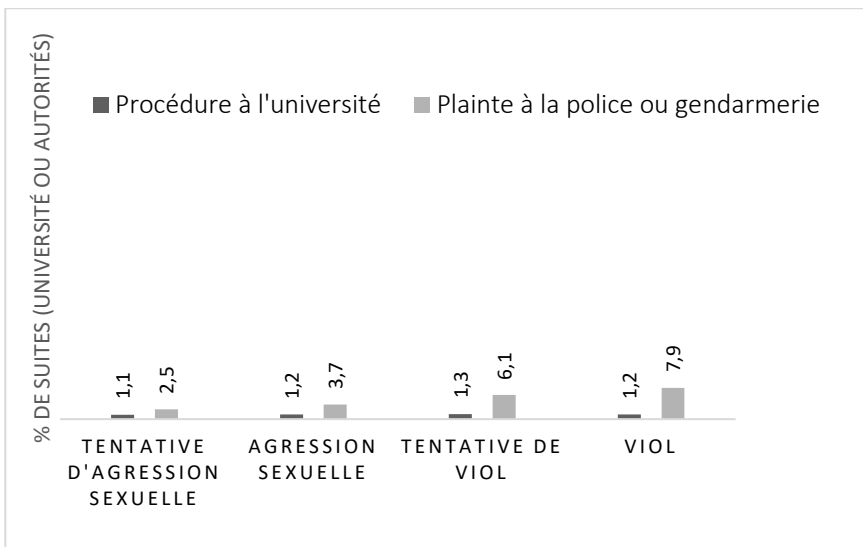


Figure 17 : Suites des violences sexuelles

Lorsqu'une victime était alcoolisée lors des faits, le dépôt de plainte varie selon les types d'atteintes. Il est significativement réduit (environ de moitié) dans le cas de tentatives d'agression sexuelle (3.1 % de dépôt de plainte pour une victime non alcoolisée contre 1.7 % pour une victime qui avait consommé de l'alcool au moment des faits). On observe la même tendance pour les agressions sexuelles (4.4 % si la victime n'était pas alcoolisée et 2.9% si elle l'était). Le constat est différent pour le viol : lors des tentatives de viol, l'alcoolisation des victimes n'intervient pas sur la proportion de dépôts de plainte, tandis qu'en cas de viol, les victimes qui étaient alcoolisées déposent significativement plus fréquemment plainte (9.7 %) que celles qui ne l'étaient pas<sup>71</sup>. Concernant le cannabis, il ressort que celles et ceux qui avaient consommé ce psychotrope déposent plus fréquemment plainte dans le cas de tentative d'agression sexuelle que les victimes n'ayant pas consommé de cannabis avant les faits (4.9 % contre 2.4 %) ainsi qu'en cas de viol (9.7% contre 6.8 %). En revanche, aucune différence significative n'a été observée chez les victimes d'agression sexuelle ou de tentative de viol en ce qui concerne le cannabis.

### 5.7.2. Conséquences psychologiques des violences sexuelles pour les victimes

Les victimes de violences sexuelles déclarent avoir éprouvé un sentiment de culpabilité et de honte<sup>72</sup> qui se situe à un niveau médian dans le cas des tentatives d'agression sexuelle (estimation de 3.5 environ sur une échelle d'intensité allant de 1 à 7). De manière contre-intuitive, ce sentiment de culpabilité augmente progressivement selon la gravité des actes subis (figure 18). Pour chacune des quatre violences sexuelles, le niveau de culpabilité éprouvé suite à l'événement était plus élevé lorsque l'agresseur avait fait usage d'une contrainte physique<sup>73</sup>. Il est utile de préciser que les victimes perçoivent le monde comme moins juste que les non-victimes, et que l'écart entre ces deux groupes augmente avec la gravité des actes subis<sup>74</sup>.

<sup>71</sup> Pour des résultats comparables, voir Goodman-Williams, R., Volz, J., & Smith, S. (2024). Do Concerns About Police Reporting Vary by Assault Characteristics? Understanding the Nonreporting Decisions of Sexual Assault Victims Who Utilize Alternative Reporting Options. *Journal of Forensic Nursing*, 10.1097/

<sup>72</sup> La question posée était « Vous êtes-vous senti.e coupable ou honteux.se concernant ce qui est arrivé ? »

<sup>73</sup> Sur la même mesure en 7 points, en comparant les personnes déclarant avoir subi une contrainte physique aux autres : tentative d'agression sexuelle : 3.41 versus 4.79 ; agression sexuelle : 3.80 vs 5.20 ; tentative de viol : 4.94 vs 5.59 ; viol : 5.42 vs 5.92. Les différences sont significatives au seuil  $p < .001$ .

<sup>74</sup> Par exemple, sur une mesure d'intensité allant de 1 à 7, les victimes de viol ont un score de 3.07 à l'échelle de « monde juste » (agrégation de deux questions, alpha de Cronbach = 0,73), tandis que les non-victimes ont un score de 3.53 (échelle adaptée de Lipkus, I.M., Dalbert, C. & Siegler, I.C. (1996). The importance of distinguishing the belief in a just world for self versus for others: Implications for psychological well-being. *Personality & Social Psychology Bulletin*, 22(7), 666-677).



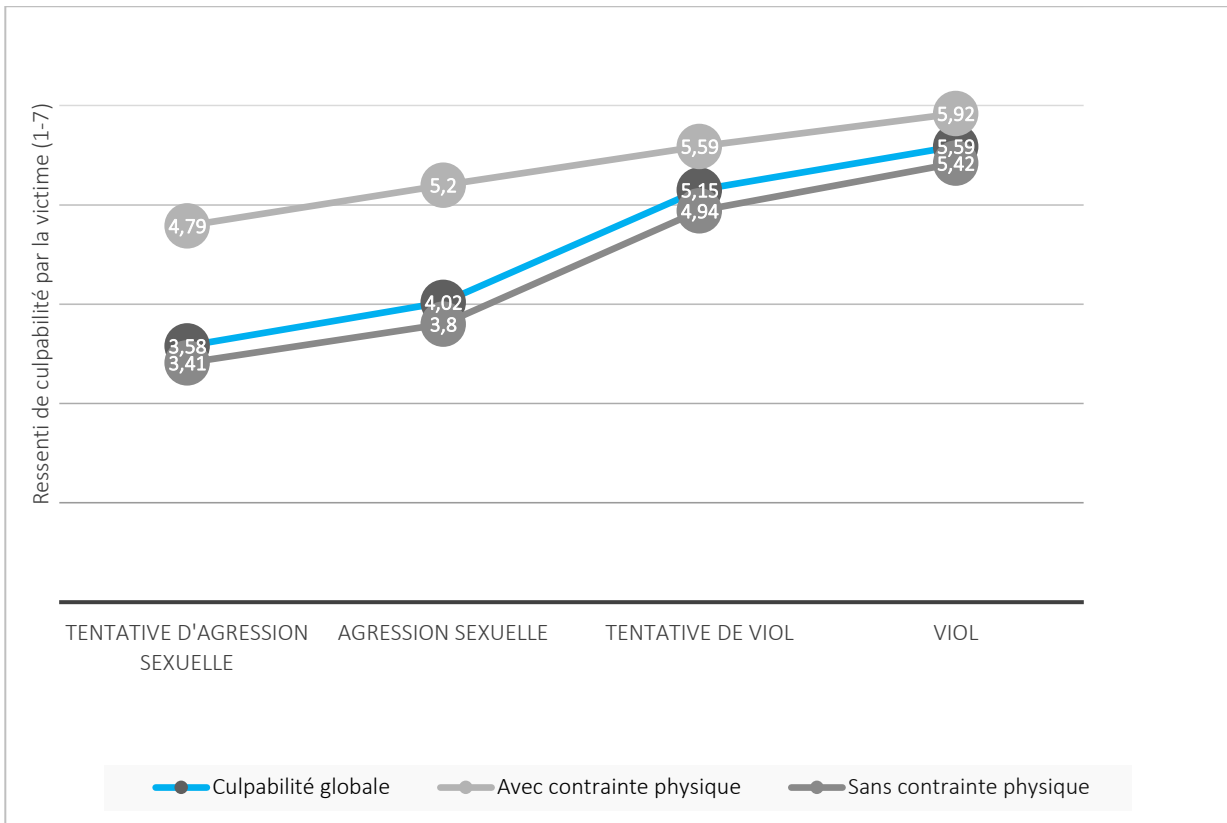


Figure 18 : Ressenti de culpabilité par la victime selon le type de violence sexuelle subie en fonction de la présence ou non de contrainte physique

Enfin, on constate que le niveau de détresse psychologique<sup>75</sup> des victimes de tout type de violence sexuelle est significativement plus élevé que celui des non-victimes, l'écart étant le plus élevé dans le cas du viol ou d'une tentative de viol (Fig. 19).

<sup>75</sup> Echelle MHI-5 (*Mental Health Inventory*), composée de 5 items agrégés notés de 1 à 6 (alpha de Cronbach = .87), Leplège, A., Ecosse, E., Verdier, A., & Perneger, T. V. (1998). The French SF-36 Health Survey: Translation, Cultural Adaptation and Preliminary Psychometric Evaluation. *Journal of Clinical Epidemiology*, 51(11), 1013-1023.

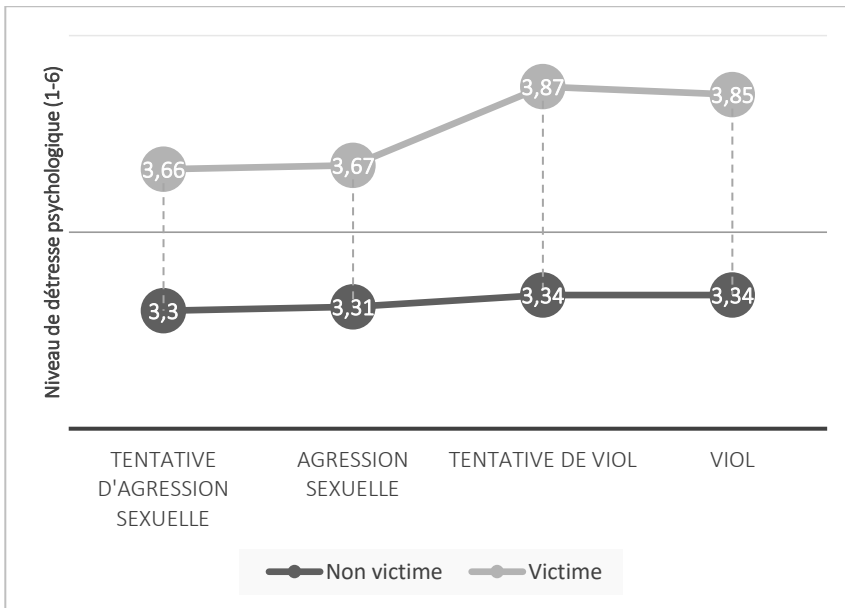


Figure 19 : Score de détresse psychologique (échelle MHI-5) des victimes et non-victimes, selon le type de violence sexuelle subie.

## 6. Vers des mesure préventives

Les résultats de cette enquête sont à bien des égards cohérents avec les observations issues d'enquêtes internationales, comme la sur-victimation des étudiants déclarant une identité de genre trans/non binaire/queer<sup>76</sup>, la sur-victimation de personnes ayant traversé des formes d'adversité sociale, l'identité presque exclusivement masculine des auteurs, l'interconnaissance très fréquente de la victime et de l'auteur, le contexte matériel, horaire, hebdomadaire et saisonnier des violences subies, le très faible taux de dépôt de plainte, et les lourdes conséquences psychologiquement pour les victimes. Ils confirment également que l'alcool représente un élément de contexte très récurrent qui mérite donc d'être pris en considération de manière directe dans les actions de prévention destinées aux auteurs comme aux victimes et témoins de violences sexuelles.

Il existe dans la littérature scientifique plusieurs dispositifs de prévention ayant donné lieu à leur mise en oeuvre et leur évaluation d'impact. Il semble donc indiqué de s'en inspirer pour développer en contexte français des actions de prévention probantes. Un premier type de programmes se focalise sur les hommes ayant des consommations excessives, principaux responsables des violences sexuelles ébrieuses. Un entraînement individuel à la gestion des émotions peut s'avérer efficace pour une partie d'entre eux<sup>77</sup>. Plus largement, la modification de l'acceptabilité des violences sexuelles dans la population masculine par un travail réflexif sur les normes et la sensibilisation aux effets de l'alcool semble prometteuse. Le programme SAFE (*Sexual assault and alcohol feedback*) est un dispositif d'interventions intégrées comprenant 3 séances (6h au total) et qui cible les étudiants ayant une forte consommation d'alcool. Il engage les participants à s'interroger sur leurs consommations et les normes sociales qui influencent leur comportement en situation d'alcoolisation. Le programme comprend des composantes d'entretien motivationnel<sup>78</sup> et sensibilise aux modalités d'intervention en cas de faits de violence sexuelle observée. La première session est une

<sup>76</sup> Coulter, R. W. S., & Rankin, S. R. (2020). College Sexual Assault and Campus Climate for Sexual- and Gender-Minority Undergraduate Students. *Journal of Interpersonal Violence*, 35(5-6).

<sup>77</sup> Davis, K. C., Neilson, E. C., Kirwan, M., Eldridge, N., George, W. H., & Stappenbeck, C. A. (2021). Alcohol-involved sexual aggression: Emotion regulation as a mechanism of behavior change. *Health psychology*, 40(12), 940–950.

<sup>78</sup> Miller, WR, & Rollnick S. (2002). *Motivational interviewing, preparing people to change addictive behavior*. New York: Guilford Press.

évaluation d'une durée de 90 minutes consacrée aux consommations d'alcool, à l'activité sexuelle, aux conséquences sexuelles liées à l'alcool, à la compréhension du consentement et à la question de l'opportunité d'intervenir si l'on est témoin d'une agression sexuelle. Cette séance est dispensée individuellement selon les principes de l'entretien motivationnel. La session suivante est un atelier de groupe de 2 heures et demie sur la prévention des agressions sexuelles. Elle est axée sur les normes sociales, l'empathie, la masculinité, le consentement et l'intervention des témoins d'agression sexuelle. La séance finale est une séance collective de 90 minutes qui révisé les sujets traités durant les séances précédentes et comprend la pratique active des compétences d'intervention<sup>79</sup>.

L'évaluation préliminaire de ce programme après deux mois a montré une élévation de l'usage de stratégies pour limiter les consommations et constaté moins de conséquences négatives des consommations. Une autre évaluation plus récente<sup>80</sup> a enregistré une diminution des consommations hebdomadaires et du nombre de jour avec forte consommation. Par rapport au groupe contrôle, la motivation à diminuer les consommations était supérieure, et la perception des normes favorables à la coercition sexuelle avait évolué : les participants rapportaient un engagement plus faible de leurs pairs dans ces conduites, imputaient moins de sexisme à ces derniers et des normes de consommation plus faibles. Ce changement dans la perception des pairs est important car il est souvent lié à l'acceptabilité du comportements pour l'individu lui-même, voire à sa réalisation. De plus, les intentions d'intervenir en cas de violence sexuelle s'étaient renforcées (2 mois et 6 mois plus tard). Cependant, sur plusieurs mesures importante, aucun changement n'a pu être démontré (sévérité des agressions sexuelles, acceptation des croyances erronées sur le viol, désignation du consentement sexuel).

Plusieurs méta-analyses indiquent que la sensibilisation aux situations de violence sexuelle en tant que témoins augmente également le sentiment d'être en capacité d'intervenir, l'intention de le faire et les conduites prosociales<sup>81</sup>. Ces programmes entraînent les individus à reconnaître les situations à risque et apportent des outils pour que les participants aient confiance en leur capacité d'intervention, par exemple en apprenant comment provoquer une distraction permettant à la victime de se dégager d'une situation critique. Le programme PRSM (*Preventing and responding to sexual misconduct*) s'est appuyé sur ces principes, complétés par une sensibilisation au rôle de l'alcool, et a montré dans un échantillon d'étudiants sportifs une augmentation de l'intention d'intervenir pour aider une victime potentielle et une diminution des consommations d'alcool (quantité mensuelle, fréquence, quantité maximale en 24 heures, alcoolisation massive...)<sup>82</sup>. Un autre programme d'intervention pertinent est intitulé *Point vert*<sup>83</sup>. Il comprend deux phases : une session de 50 minutes qui expose des définitions de la violence sexuelle, sa fréquence, ses facteurs de risque et les opportunités de prévention et d'intervention, et une formation de 4 à 6 heures réalisée en groupe d'une vingtaine de personnes, intensive et interactive, pour développer les compétences protectrices de témoins de violences sexuelles. Par rapport à deux campus sans intervention, un campus ayant appliqué le programme avait des taux de violences sexuelles significativement inférieurs, en partie imputables à la réduction de la consommation d'alcool des étudiants. Sur quatre ans, les taux de violences sexuelles (notamment celles impliquant les psychotropes) étaient de 25 % inférieurs.

---

<sup>79</sup> Orchowski, L. M., Barnett, N. P., Berkowitz, A., Borsari, B., Oesterle, D., & Zlotnick, C. (2018). Sexual Assault Prevention for Heavy Drinking College Men: Development and Feasibility of an Integrated Approach. *Violence against women*, 24(11), 1369–1396.

<sup>80</sup> Orchowski, L.M. et al., (2023). Integrated Alcohol Use and Sexual Assault Prevention Program for College Men Who Engage in Heavy Drinking: Randomized Pilot Study. *JMIR Formative Research*, 23;7:e47354.

<sup>81</sup> Kettrey, H. H., & Marx, R. A. (2021). Effects of bystander sexual assault prevention programs on promoting intervention skills and combatting the bystander effect: A systematic review and meta-analysis. *Journal of Experimental Criminology*, 17(3), 343–367.

<sup>82</sup> Morean, M. E., Darling, N., Smit, J., DeFeis, J., Wergeles, M., Kurzer-Yashin, D., & Custer, K. (2021). Preventing and Responding to Sexual Misconduct: Preliminary Efficacy of a Peer-Led Bystander Training Program for Preventing Sexual Misconduct and Reducing Heavy Drinking Among Collegiate Athletes. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(7-8), NP3453–NP3479. ; Zinzow, H.M., Thompson, M.P., Goree, J., Fulmer, C.B., Greene, C., & Watts, H.A. (2018). Evaluation of a College Sexual Violence Prevention Program Focused on Education, Bystander Intervention, and Alcohol Risk Reduction. *College Student Affairs Journal* 36(2), 110-125.

<sup>83</sup> Coker, A.L., et al. (2011). Evaluation of Green Dot: An active bystander intervention to reduce sexual violence on college campuses. *Violence Against Women*, 17(6):777–796.

Enfin, plusieurs programmes spécifiques s'appuient sur les principes de réduction des risques. Bien que les femmes ne soient nullement responsables des agressions sexuelles qu'elles subissent, en tant que victimes les plus fréquentes, il peut leur être utile d'intégrer des informations leur permettant de reconnaître les tactiques des perpétrateurs et de maîtriser les compétences pour éviter, interpréter et résister aux avances indésirables<sup>84</sup>. S'appuyant sur ces principes, une étude a également transmis aux participantes des stratégies pour gérer de manière appropriée les consommations d'alcool. Les résultats ont montré que pour les femmes ayant un niveau de victimation sexuelle élevé au début du programme, une diminution des consommations massive à 3 mois et des viols a été constatée<sup>85</sup>.

Le programme SARE (*Sexual Assault Resistance Education*<sup>86</sup>), a donné des résultats très encourageants auprès d'un millier d'étudiantes de première année. Un groupe expérimental composé de 451 étudiantes a été formé durant quatre sessions de 3 heures et comparé à un groupe de 442 étudiantes auxquelles on remettait de simples brochures d'information. Dans le groupe expérimental, les participantes étaient sensibilisées par petits groupes (une dizaine de personnes en moyenne) à évaluer les risques, à surmonter les obstacles émotionnels pour reconnaître le danger et à maîtriser des outils d'autodéfense verbale et physique. La question des effets de l'alcool chez les auteurs et les victimes était abordée. Les résultats ont montré une réduction de 46.3% du taux de viol un an plus tard (5.2% de viols rapportés dans le groupe expérimental contre 9,8% dans le groupe « brochures »). Les tentatives de viol subies par les personnes du groupe expérimental étaient près de trois fois inférieures par rapport à celles du groupe témoin (3.4% contre 9.3%).

Enfin, des programmes comme *Change*<sup>87</sup> et *All in all : A culture of respect*<sup>88</sup> sont actuellement développés en phase préliminaire pour atteindre plusieurs objectifs combinés : la diminution de la consommation d'alcool chez les buveurs à risque, la diminution des perpétrations et des victimations et l'augmentation des interventions pour aider des personnes en situation de risque de victimation. On ne dispose pas de données évaluatives suffisantes les concernant, mais ils constituent des ressources pertinentes permettant d'inspirer l'élaboration d'un protocole adapté en France.

## 7. Conclusion

La présente étude, menée sur un échantillon très conséquent confirme la place de l'alcool dans les violences sexuelles qui affectent une proportion élevée d'étudiantes et d'étudiants. À l'exemple d'initiatives menées dans d'autres pays (par exemple, la *task force* contre les violences sexuelles chez les étudiants initiée par B. Obama aux États-Unis en 2014<sup>89</sup>), l'enseignement supérieur pourrait se doter en France d'une politique de prévention globale qui mobilise des protocoles d'intervention probants et assortie d'indicateurs quantitatifs

---

<sup>84</sup> Par exemple, le programme EAAA : « Le programme *Enhanced Assess, Acknowledge, Act* (EAAA) comprend quatre séances de groupe menées par des animatrices pour : 1) réduire le temps nécessaire afin d'évaluer une situation comme dangereuse et agir, 2) réduire les obstacles émotionnels à l'action nécessaire pour s'enfuir, et 3) maximiser l'utilisation des tactiques d'autodéfense verbales et physiques les plus susceptibles d'être efficaces. Le script du programme affirme que les auteurs sont entièrement responsables de leur comportement. Des études post-pilotes se sont révélées prometteuses. Un essai randomisé contrôlé multisite a montré que l'EAAA augmentait la perception des femmes quant à leur risque de viol par une connaissance, leurs connaissances, leur efficacité personnelle et leur volonté d'utiliser des stratégies d'autodéfense dans des situations hypothétiques. L'EAAA a également réduit le risque relatif de tentative et de viol (pénétration orale, vaginale ou anale non consensuelle) de 50 % au cours de l'année suivant la participation, ainsi que la violence sexuelle sans pénétration. Les avantages du programme ont persisté au moins deux ans plus tard » (Bonar, A. et al. (2022) Prevention of sexual violence among college students: Current challenges and future directions. *Journal of American College Health*, 70:2, 575-588).

<sup>85</sup> Gilmore, A. K., Lewis, M. A., & George, W. H. (2015). A randomized controlled trial targeting alcohol use and sexual assault risk among college women at high risk for victimization. *Behaviour research and therapy*, 74, 38–49

<sup>86</sup> Senn, C. Y., Eliasziw, M., Barata, P. C., Thurston, W. E., Newby-Clark, I. R., Radtke, H. L., & Hobden, K. L. (2015). Efficacy of a sexual assault resistance program for university women. *The New England journal of medicine*, 372(24), 2326–2335.

<sup>87</sup> Gilmore, A. K., Leone, R. M., Oesterle, D. W., Davis, K. C., Orchowski, L. M., Ramakrishnan, V., & Kaysen, D. (2022). Web-Based Alcohol and Sexual Assault Prevention Program With Tailored Content Based on Gender and Sexual Orientation: Preliminary Outcomes and Usability Study of Positive Change (+Change). *JMIR formative research*, 6(7), e23823.

<sup>88</sup> Thompson, M. P., Zinzow, H. M., Kingree, J. B., Pollard, L. E., Goree, J., Hudson-Flége, M., & Honnen, N. G. (2021). Pilot trial of an online sexual violence prevention program for college athletes. *Psychology of Violence*, 11(1), 92–100.

<sup>89</sup> [https://en.wikipedia.org/wiki/White\\_House\\_Task\\_Force\\_to\\_Protect\\_Students\\_from\\_Sexual\\_Assault](https://en.wikipedia.org/wiki/White_House_Task_Force_to_Protect_Students_from_Sexual_Assault)

et qualitatifs routinisés et homogènes afin de lutter efficacement et à long terme contre les violences sexuelles. Bien que l'élimination de ces violences exige évidemment une réflexion multifactorielle, l'alcool constitue une donnée omniprésente du problème. Sa prise en compte plus systématique pourrait certainement préserver davantage d'étudiantes et étudiants des violences sexuelles qui compromettent tant leur santé que leurs études.

## 8. Remerciements

Nous remercions M. Alexandre Fessler pour sa contribution à la communication de l'étude au niveau national, et Mme Evane Rabaud pour l'implémentation et le suivi technique de l'enquête sur la plateforme *Qualtrics*. Que soient également remerciés tous les partenaires ayant contribué à la diffusion de l'enquête et les participants ayant accepté d'y consacrer du temps.

Nos remerciements s'adressent également à Sebastian Roché et Philippe Arvers pour leur relecture, les limitations du présent document ne pouvant cependant qu'être imputées à leur auteur.

Enfin, nous remercions particulièrement M. Nicolas Prisse et M. David Weinberger pour le soutien et l'accompagnement constant apportés par la MILDECA pour la réalisation de cette étude.